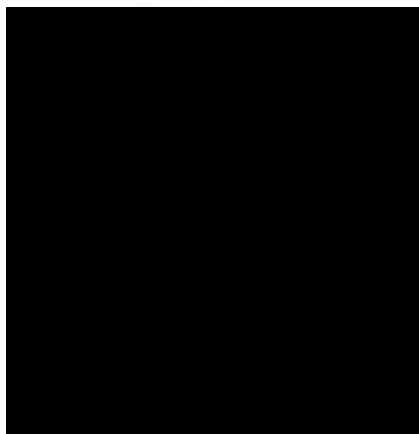


CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion spéciale tenue au bureau de la Caisse, 1981 avenue McGill College, Montréal, le lundi 12 mars 2001 à 14 h 00.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



(par téléphone)  
(par téléphone, en partie)  
(par téléphone)  
  
(par téléphone)  
(par téléphone)  
(par téléphone)  
  
(par téléphone)  
(par téléphone)  
(par téléphone)

Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Madame Diane Elsliger ainsi que messieurs Michel Nadeau, Jean-Guy Talbot, François Geoffrion et Claude Séguin assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a convoqué tous les membres du conseil d'administration le 8 mars 2001 par téléphone.

STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA HAUTE DIRECTION

Pour faire suite à la réunion du 23 février dernier, le Comité des ressources Haute direction a poursuivi ses travaux et des discussions ont en outre été entreprises avec monsieur Michel Nadeau compte tenu que celui-ci agit déjà depuis quelques années à titre de directeur général adjoint et pourrait assurer la coordination et la continuité des activités. Les discussions vont se poursuivre avec monsieur Nadeau au cours des prochains jours.

Les discussions portent tout d'abord sur l'objectif visé par la création de ce poste et sur le profil recherché. À cet égard, on indique que le candidat doit agir en collégialité et coordonner l'ensemble des activités de façon à permettre au président directeur général de focaliser davantage ses fonctions au niveau du conseil d'administration et de ses comités, des orientations stratégiques et des relations avec les «stakeholders».

Les discussions se poursuivent sur la perception qui pourrait découler d'une telle nomination. Sur ce point, on rappelle que le mandat du comité des ressources Haute

direction est de faire des recommandations au conseil d'administration afin que celui-ci assume bien son rôle pour s'assurer de la continuité des affaires et prendre toutes les mesures jugées appropriées quant à la structure et au choix des membres de la haute direction de même qu'à la définition de leurs responsabilités respectives. Bien que l'examen de la structure de la haute direction appartient au conseil d'administration, on souligne que le gouvernement en est ou en sera tenu informé.

Monsieur [REDACTED] se retire de la réunion à 14 h 40.

### PROJET BLIZZARD

À titre préliminaire, on rappelle la très grande confidentialité de ce type de dossier et qu'on s'attend des membres qui exercent des fonctions dans le même secteur d'activité qu'ils fassent preuve de toute la retenue nécessaire qui s'impose.

À l'aide du document transmis, monsieur Jean-Guy Talbot et madame Diane Elsliger présentent le projet Blizzard qui œuvre dans le secteur de la gestion de fonds. On rappelle que ce secteur, tant sur le plan institutionnel que des fonds mutuels, est en pleine consolidation et que la Caisse doit analyser chaque opportunité qui se présente d'autant plus que les candidats de choix et de taille intéressante sont en nombre limité.

L'invitation pour ce projet a été reçue le 27 février 2001. La proposition présentée est préliminaire : elle vise à se qualifier comme acquéreur potentiel pour effectuer une vérification diligente. Au total, une dizaine d'offres sont attendues, dont environ quatre seront retenues pour la vérification diligente.

Des précisions sont apportées sur Blizzard : il s'agit du plus grand gestionnaire institutionnel de fonds de pension privé au Canada avec un total de 690 clients et un actif sous gestion de 31 800 000 000 \$.

Les avantages d'une telle acquisition pour la CDP sont détaillés : le projet s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques, permet de maximiser le rendement, accroître les actifs sous gestion et prendre une expansion internationale. Par une telle transaction la CDP, qui est actuellement le plus important gestionnaire institutionnel québécois, deviendrait le plus important gestionnaire institutionnel privé canadien avec un actif sous gestion d'environ 155 000 000 000 \$. Par ailleurs, l'acquisition de cette entreprise permettrait d'acheter une gamme de produits bénéficiant d'une feuille de route exemplaire sur le plan de la performance qui permet de servir de tremplin pour établir une plate-forme d'envergure internationale.

Les synergies à court terme et à moyen terme sont détaillées. À court terme, on souligne la valorisation rapide de la clientèle de Blizzard, la capacité de la Caisse dans les produits alternatifs ou sophistiqués de même que la plate-forme de croissance sur le marché international. À moyen terme, on note la spécialisation de chacun dans sa sphère de compétence : Blizzard pour les produits canadiens de base et la relation avec la

clientèle institutionnelle canadienne et la CDP pour les produits et la clientèle internationale ou de grande taille.

Les modalités de la transaction, bien que préliminaires, sont expliquées. Le tableau sur les rendements anticipés est ensuite examiné : ceux-ci sont calculés avec un multiple à la sortie de 10 fois le BAIA et un taux d'intérêt de 7 % sur la dette.

Les interrogations portent tout d'abord sur les alternatives quant aux modalités d'acquisition (actions, portion comptant et panier de titres).

Les interrogations portent ensuite sur la clientèle institutionnelle : on note l'importance de bien évaluer l'impact et le risque qui pourrait découler d'une acquisition par la Caisse sur la clientèle de même que sur la perception par le marché.

Par ailleurs, des précisions sont demandées sur les événements qui se sont déroulés au cours de l'été 2000 concernant les déclarations aux autorités de valeurs mobilières sur les rapports de transactions : il semble qu'il s'agirait d'un certain laxisme dans la gestion.

Les membres conviennent d'aller de l'avant afin que Services financiers CDPQ inc. soumette une proposition préliminaire dans le projet Blizzard.

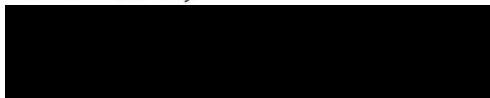
#### Mackenzie Financial Corporation

Des discussions ont été tenues avec la Financière Power Corporation, celle-ci évoque la possibilité de distribuer des fonds «manufacturés» et gérés par la Caisse.

#### LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 15 h 20.

Le secrétaire,

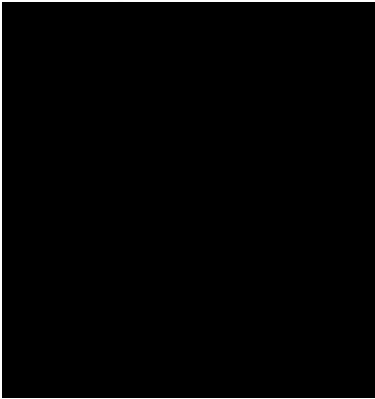


Le président, /



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au bureau de la Caisse, 1981 avenue McGill College, Montréal, le vendredi 30 mars 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire  
 (par téléphone)

Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Messieurs Michel Nadeau, Jean-Guy Talbot, Denis Dionne, Gilles Duruflé et madame Diane Elsliger assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 16 mars 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRES DE DÉLIBÉRATIONS

Les mémoires de délibérations des réunions tenues les 23 février 2001 et 12 mars 2001 sont adoptés.

AFFAIRES DÉCOULANT DES MÉMOIRES DE DÉLIBÉRATIONS

Pour faire suite à la réunion du 12 mars 2001, les échanges portent sur la notion de conflit d'intérêts. On rappelle que la définition de conflit d'intérêts dans le code d'éthique de la CDP couvre «toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle». Lorsque de telles situations se présentent, des mesures doivent alors être prises afin d'éviter tout conflit ou toute apparence de conflit d'intérêts.

Les échanges se poursuivent sur les impacts qui peuvent en découler lorsque les sujets traités au cours des réunions du conseil d'administration peuvent créer des apparences de conflit d'intérêts ou de conflit d'intérêts éventuel. À cet égard, on rappelle que la participation des membres implique pour ceux-ci une prudence par rapport aux informations auxquelles ils ont accès.

Compte tenu qu'il y a peu de grands joueurs dans certains secteurs, il pourrait y avoir conflit potentiel ou éventuel ou apparence de conflit d'intérêts pour certains membres.

On note l'importance d'approfondir ces questions et d'examiner les modalités de fonctionnement du conseil. Le Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise étudiera les règles de conflit d'intérêts de même que les modalités de fonctionnement dont le conseil d'administration pourrait se doter.

#### Structure et organisation de la haute direction

Le Gouvernement a été tenu informé des discussions du conseil d'administration, notamment sur la façon dont celui-ci assume son rôle, rôle qui est celui habituellement dévolu à tout conseil d'administration, pour assurer la pérennité des affaires de la CDP et prendre toutes les mesures jugées appropriées quant à la structure et au choix des membres de la haute direction. À cette occasion, il a été exprimé que le conseil d'administration désirait particulièrement éviter certaines expériences passées. Au cours de cette rencontre, le Gouvernement a réaffirmé son appui quant à l'orientation stratégique à l'égard de la nouvelle clientèle.

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

#### Rôle du conseil d'administration

Pour faire suite à la réunion du 23 février 2001, la Secrétaire générale élabore actuellement un profil du conseil d'administration en regard de chacun des points de régie d'entreprise. Ce profil sera examiné par le Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise.

#### Administration

Monsieur François Geoffrion a été nommé premier vice-président – Développement stratégique et coordination des activités du groupe CDP. Il sera en outre responsable d'élaborer un plan triennal qui tiendra compte notamment des éléments suivants : croissance recherchée, performance et mesure de risques.

### Banque Nationale

À titre d'exception à la politique de régie d'entreprise, on a voté en faveur d'une pilule empoisonnée. L'effet de cette pilule permet au conseil d'administration de contrôler le processus pendant une période de 60 jours, advenant une offre publique d'achat (OPA).

### Édifrice Price

L'ouverture officielle de l'Édifrice Price aura lieu le jeudi 24 mai 2001. Le conseil d'administration du 25 mai 2001 aura lieu à Québec.

Par ailleurs, SITQ Immobilier a loué à la Société immobilière du Québec 2500 pieds carrés pour une suite de fonction destinée au Premier ministre.

### Quebecor Media

Les discussions portent sur certains aspects des audiences du CRTC et sur l'impact qui pourraient en découler en terme d'image pour la Caisse.

Les commentaires déjà exprimés sur la nécessité pour la Caisse d'être plus actif au niveau de l'image publique et d'élaborer une stratégie de communication à moyen/long termes pour positionner l'image publique et être davantage proactif sont réitérés.

### Rogers Communications inc.

Le cours du titre de Rogers Communications inc. suscite une réflexion de la part des équipes. Ce dossier sera davantage examiné au cours des prochaines semaines.

### Bentall Corporation

Les actions ont été déposées dans une proportion de 98,8 %.

### Cadim inc.

Un fonds de gestion a été lancé par Cadim, soit une alliance avec Praedium. Par ailleurs, on compte participer à un projet de fonds immobilier de résidences pour personnes âgées avec Maestra.

### Nortel Networks Corporation

Compte tenu de la position de Teachers concernant le plan d'options des dirigeants de Nortel, le Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise examinera s'il apparaît approprié d'entreprendre une démarche spécifique à cet égard.

### Activités publiques

Une rencontre des partenaires de CDP Immobilier est prévue le 11 avril prochain et une tournée régionale en Abitibi le 25 avril 2001.

## SITUATION DES MARCHÉS

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur Michel Nadeau présente la situation des marchés. Il rappelle le contexte actuel : afflux de mauvaises

nouvelles sur le ralentissement économique, corrections majeures sur les marchés boursiers nord-américains avec en tête le Nasdaq qui a perdu plus de 63 % de sa valeur de l'année passée et nombreuses révisions de bénéfices à la baisse et de mises à pied par les sociétés.

Une analyse est effectuée sur les reprises économiques historiques qui se font en «U» ou en «V». On souligne qu'historiquement les corrections importantes ont été suivies par des reprises en forme de «V».

Par ailleurs, on fait le point sur Nortel : la deuxième révision à la baisse des prévisions de croissance pour 2001 à 0,12 \$ de pertes par action le 27 mars 2001 de même que l'annonce de coupe d'environ 5 000 emplois supplémentaires pour un total de 15 000 a fait chuter le titre le 28 mars 2001 de 18,3 % de sa valeur. La baisse du titre a entraîné une baisse des indices boursiers : baisses de 3,2 % du TSE et de 6 % du Nasdaq. Depuis son sommet atteint le 26 juillet 2000, le titre a perdu plus de 83 % de sa valeur.

En fonction de l'analyse actuelle du marché, on souligne qu'on croit approcher le creux du marché. L'objectif visé est de profiter du rebondissement du marché anticipé.

## RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

### Comité des Ressources : réunion du 8 mars 2001

#### *Rémunération globale des dirigeants*

Les membres ont examiné le repositionnement de la rémunération globale des dirigeants de la CDP suite à une étude effectuée en collaboration avec la firme Towers Perrin. Cette étude compare le programme de rémunération globale des dirigeants avec un échantillon représentatif de compagnies canadiennes actives dans les secteurs du placement, des participations, de l'immobilier, des services et du secteur financier. Les constats qui ressortent de l'analyse sont à l'effet que le programme de rémunération globale se positionne de façon générale en deçà du marché étudié.

En fonction de l'analyse effectuée, les membres recommandent l'approbation des modifications suivantes :

- Salaire de base

Payer jusqu'à la médiane du marché, excéder exceptionnellement la médiane du marché sans toutefois dépasser le 75<sup>e</sup> centile pour certains employés dont le rendement est supérieur, revoir les échelles salariales pour les harmoniser avec le marché.

- Programmes de boni annuel

*Pour le secteur placement* : maintenir le boni cible à 20 % et le maximum à 80 %, permettre exceptionnellement d'atteindre 100 % pour le président et les vice-présidents du groupe.

*Pour le secteur des participations* : maintenir le boni cible à 20 %, augmenter le boni maximum à 60 % et permettre d'atteindre un maximum de 80 % lorsqu'il y a un rendement exceptionnel.

*Pour les postes administratifs* : ajuster le boni cible à la médiane du marché, augmenter le boni maximum à au moins 1½ fois le boni cible.

- Programme de stabilité (unités)

Maintenir le programme actuel d'unités, accorder des octrois jusqu'à la valeur annualisée de la médiane du marché, excéder exceptionnellement la médiane du marché sans toutefois dépasser le 75<sup>e</sup> centile pour certains employés dont le rendement est supérieur, permettre exceptionnellement l'admissibilité à ce programme à des employés du secteur administratif pour qui un programme de rétention à long terme est jugé nécessaire par la direction de la CDP.

- Avantages particuliers

Ajuster les avantages particuliers, principalement au niveau des présidents de groupe et de certains autres postes, mettre à jour la politique générale concernant les avantages particuliers pendant l'année 2001.

*Programme supplémentaire de retraite*

Introduire un programme de retraite supplémentaire avec un taux de constitution de 2 % pour les membres du comité de direction et les présidents de filiales, étudier la possibilité d'étendre ce programme à d'autres employés comme un outil additionnel de rétention.

Les membres ont examiné la rémunération globale des présidents du groupe, des premiers vice-présidents, de certains vice-présidents et des présidents des filiales : des ajustements ont été effectués en fonction de l'analyse de la rémunération globale des dirigeants.

Il est résolu :

D'approuver le **Programme de rémunération globale des dirigeants**.

*Programme de rémunération globale 2001*

Globalement, l'augmentation de la masse salariale pour l'année 2001 pour tous les secteurs est de 6,09 % (6,7 % si on ajoute les bonis). 467 employés sont visés pour un total de 32 843 036 \$, soit une augmentation de 6,7 % au total pour les salaires et les bonis.

Au niveau du programme de bonification annuel, le budget totalise 8 313 928 \$ réparti ainsi : 7 377 369 \$ pour le secteur placement (231 employés), 798 667 \$ pour le secteur de l'administration - professionnels et cadres (95 employés), 137 892 \$ pour le secteur de l'administration - soutien et technique (137 employés).



Le programme de stabilité des ressources humaines touche 167 employés, dont 108 ont obtenu des unités pour plus d'un cycle (le programme a été mis en place en 1997). Le coût total des nouvelles unités émises est de 658 532 \$ auquel on ajoute 3 442 855 \$ pour les unités déjà émises pour un coût total annuel de 4 101 397 \$.

De façon exceptionnelle, on a attribué des unités à deux employés du secteur de l'administration pour des fins de rétention à long terme.

Il est résolu :

D'approuver le **Programme de rémunération globale 2000-2001**.

#### *Délégation de pouvoirs*

En remplacement de la Délégation générale de pouvoirs adoptée le 24 novembre 2000 et de la Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres adoptée le 27 août 1999,

Il est résolu :

D'adopter la **Délégation générale de pouvoirs** qui se retrouve en annexe du présent mémoire de délibérations comme en faisant partie intégrante.

Il est également résolu :

D'adopter la **Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres** qui se retrouve également en annexe du présent mémoire de délibérations comme en faisant partie intégrante.

#### Conseil CDP Immobilier : réunions des 9 et 27 mars 2001

##### Réunion du 9 mars 2001

Les membres ont ratifié une quatrième émission de TACHC N-45, dont la valeur nominale est de 359 000 000 \$. C'est une transaction similaire à celle effectuée le 19 octobre 2000.

Il s'agit d'un regroupement de 9 prêts portant sur les 6 immeubles suivants :

- Bell Trinity Square (147 500 000 \$)
- Atrium on Bay (84 700 000 \$)
- Les Rivières Shopping Center (49 500 000 \$)
- Queens Quay Terminal (40 000 000 \$)
- Les Galeries de Terrebonne (20 800 000 \$)
- Complexe Pointe-Claire (16 300 000 \$)

Ce regroupement au montant de 359 000 000 \$ constitue le plus gros regroupement jamais titrisé au Canada.

Les profits nets de titrisation (après frais) anticipés sont évalués à 4 468 079 \$ et le rendement pondéré sur les tranches retenues du portefeuille incluant les frais de gestion (12,5 points centésimaux) est de 9,26 %.

*One King Street West Limited (Toronto)*

Les membres ont ratifié l'octroi d'un prêt hypothécaire de 74 820 000 \$ pour un projet de condominiums de 536 unités avec espaces commerciaux et espaces à bureaux.

Le développement est situé sur le site de l'ancien siège social de la Banque TD qui a été déclaré site patrimoine.

Le prêt est notamment garanti par hypothèque de premier rang sur le projet et des cautions ont été données, par monsieur [REDACTED] et Ed Mirvish Enterprises Ltd, pour garantir toutes les obligations de l'emprunteur à hauteur d'un maximum de 25 % de la valeur du prêt.

Le terme est de 30 mois. Les avances porteront intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois, majorées de 300 points centésimaux.

*Réunion du 27 mars 2001*

*One Park Avenue, New York*

Les membres ont autorisé l'acquisition d'un immeuble à bureaux de classe B+ situé dans le «midtown» de New York, à environ six rues de Grand Central Station. La transaction sera structurée en un REIT dans lequel SITQ détiendra 49,78 %, soit un investissement de 187 926 841 \$.

Le partenaire (SL Green Corporation) est une société immobilière très bien cotée sur le marché américain et active dans tous les domaines d'activités, notamment la gestion, la location, l'acquisition, la disposition, la gestion d'actifs et le développement d'immeubles, principalement à Manhattan.

La détention maximale prévue étant de cinq ans, le rendement courant (5 ans) sans levier, est évalué à 9,78 % et celui avec levier de 60 %, calculé à un taux de 7,22 % amorti sur 25 ans, à 9,41 %. Quant au taux de rendement interne pour 5 ans il est évalué à 13,57 % sans levier et à 21,87 % avec levier.

## PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

### Lightyear Fund L.P.

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 30 000 000 \$ US dans  
**Lightyear Fund L.P.**

### Putnam Lovel Equity Fund L.P.

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement additionnel de  
25 000 000 \$ US dans **Putnam Lovell Equity Partners L.P.**

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### Sofinov : Plan d'affaires 2001

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie a été transmise, monsieur Denis Dionne présente le Plan d'affaires 2001 et en commente les points saillants.

On rappelle que la crédibilité de Sofinov est attribuable à :

- la croissance et l'internationalisation des portefeuilles;
- l'étendue du réseau de fonds partenaires : 33 fonds / 613 000 000 \$;
- la qualité des coinvestisseurs;
- l'historique de performance au 31 décembre 2000.

Le plan d'affaires 2001 poursuit la vision et la stratégie élaborées en l'an 2000. On compte devenir un grand joueur nord-américain en poursuivant l'expansion géographique tout en demeurant leader au Québec, en allant chercher de nouvelles clientèles et en maximisant l'intelligence générée par les divers métiers du portefeuille de façon à faire naître de nouvelles opportunités d'investissement.

Par ailleurs, monsieur Dionne indique que les nouvelles orientations entérinées par le conseil d'administration de la Caisse créent pour Sofinov de nouvelles opportunités et

de nouveaux défis. Pour les relever, on compte mettre en place une organisation sur le modèle de l'industrie (en fonds) et adapter l'organisation en vue de l'orienter vers de nouvelles clientèles:

*S'organiser en fonds sur le modèle de l'industrie (2 générations de fonds)*

- Les fonds S1 (Sofinov 1), dont la période d'investissement se termine au 31 décembre 2000;
- Les fonds S2 (Sofinov 2), dont la période d'investissement s'étend sur 2001-2004.

*Adapter l'organisation en vue de l'orienter vers de nouvelles clientèles*

- Sofinov a pour objectif d'aller lever des fonds auprès de nouvelles clientèles au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe.

On compte développer un produit global ainsi que des produits à la carte. Par ailleurs, on doit également satisfaire les exigences des investisseurs et être en mesure de communiquer notamment : la vision de l'organisation, son positionnement, sa stratégie d'investissement, ses processus de décision, sa structure de rémunération et son historique de performance.

Les prochaines étapes à franchir dans le contexte de « nouvelles clientèles » sont détaillées. Il s'agit de définir les produits/marchés, préparer le memorandum qui détaillera le positionnement, la stratégie d'investissement, les produits et les structures d'honoraires et adapter le cadre organisationnel (processus décisionnel, intéressement des professionnels, « back office / reporting »).

Les commentaires portent sur les objectifs du Plan d'affaires : celui-ci est ambitieux, imaginatif et bien positionné pour offrir des produits à des clientèles externes.

*Monsieur [REDACTED] quitte la réunion à 11 h 45.*

SITQ Immobilier

Le document a été transmis.

La Caisse et sa contribution à l'essor économique du Québec

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

Politique en matière de couverture des risques de change

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

*Monsieur [REDACTED] se retire de la réunion.*

## BLOC STRATÉGIQUE ET DOSSIERS PARTICULIERS

### Mackenzie Financial Corporation : suivi

On continue à considérer d'autres opportunités qui pourraient être partagées avec AIC.

Par ailleurs, on est en attente par rapport aux discussions antérieures avec la Financière Power Corporation. On rappelle que ceux-ci ont montré un intérêt quant à la possibilité de distribuer des fonds manufacturés et gérés par la Caisse.

### Projet Blizzard : suivi

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, on fait état de la progression du dossier depuis le conseil spécial du 12 mars 2001 : rencontre avec les membres de la direction de Blizzard, présentation de la CDP à Blizzard et [REDACTED] et accès pendant quatre jours au «data room». On constate que la perception négative a évolué vers un intérêt.

Au niveau de la vérification diligente, on souligne que celle-ci est favorable sur l'ensemble des fonctions vérifiées. Une partie importante du volume d'affaires ( $\pm 7\%$ ) provient d'entreprises reliées à Blizzard. Par ailleurs, une mise à jour sera nécessaire au niveau des systèmes technologiques et d'évaluation de la performance et un système de gestion du risque devra être implanté. La séparation des systèmes informatiques de la Banque Royale demeure une préoccupation.

Les avantages et inconvénients sont rappelés. Parmi les inconvénients, on note que le risque de perdre certains employés clés de même qu'une partie de la clientèle doivent être pris en compte dans l'évaluation du dossier. Compte tenu de ce risque, la possibilité de faire une alliance stratégique sera examinée.

Enfin, on fait état de l'échéancier : une proposition pourrait être déposée sous peu.

## GESTION CDP GESTION MONDIALE

### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

GESTION CDP IMMOBILIER

Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

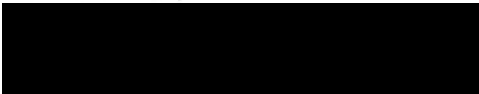
PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 27 avril 2001 à Montréal.

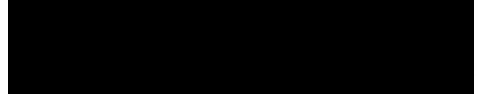
LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 12 h 10.

Le secrétaire,



Le président,





**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3C7  
TÉLÉPHONE : (514) 842-3261  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833

## Délégation générale de pouvoirs

À la réunion du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) tenue le 30 mars 2001, la résolution ci-dessous fut adoptée :

**«RÉSOLU QUE :** un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première signature,

agissant conjointement avec un autre membre du groupe désigné ci-dessus, ou un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de deuxième signature,

soient et sont par la présente autorisés à agir pour et au nom de la Caisse selon le mandat qui suit :

- a) recevoir, accepter, céder, transférer, aliéner ou autrement traiter tout certificat d'obligation, de débenture ou de dépôt, billet promissoire, certificat d'actions ou autres biens mobiliers et exercer, par procuration ou autrement, tous les droits de vote qui s'y rattachent;
- b) emprunter sur le crédit de la Caisse toutes sommes jugées nécessaires ou utiles à l'administration et à la gestion de celle-ci, à des termes et conditions qu'ils pourront trouver avantageux et, aux fins de garantir lesdits emprunts, hypothéquer des biens meubles ou immeubles, des droits personnels ou réels, ou consentir toute autre sûreté contre ces biens ou droits;
- c) acquérir par voie d'achat, de location, d'échange ou autrement, tous biens mobiliers ou immobiliers, tous droits personnels ou réels ou tous prêts et autres intérêts garantis par ceux-ci ou en consentir ou en disposer par voie de vente, de location, d'échange ou autrement, le tout aux prix et conditions qu'ils pourront déterminer, avec ou sans considération, accepter, libérer et donner quittance, en tout ou en partie, de toute hypothèque, toute priorité ou autre sûreté que la Caisse peut détenir sur des biens mobiliers ou immobiliers, personnels ou réels, et conférer à une ou à plusieurs personnes le droit d'accorder de telles acceptations, libérations et quittances;
- d) conclure et confirmer des ententes pour la conduite des affaires de la Caisse avec toutes banques, caisses, compagnies de fiducie ou tous banquiers et donner les procurations nécessaires, à une ou plusieurs personnes, pour amender lesdites ententes et remplir les devoirs nécessaires à leur mise en application;
- e) faire, signer et exécuter tout document, entente ou promesse y compris tout contrat, chèque, ordre de paiement, endossement, procuration, lettre de change, lettre de change acceptée, billet promissoire, cession, transport et autres instruments donnés par écrit pour les fins ci-haut stipulées ou pour toute autre fin;

**POURVU QUE** dans l'exercice de ce mandat, une même personne ne puisse agir ou signer à deux titres différents.»

**JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE** que la présente est une copie conforme à la résolution originale, consignée au livre des mémoires de délibérations de la Caisse de dépôt et placement du Québec, adoptée à une réunion régulièrement constituée du conseil d'administration, tenue à Montréal le 30 mars 2001, et que ladite résolution est toujours en vigueur et entièrement valide, n'ayant été ni amendée ni révoquée.

**JE CERTIFIE DE PLUS** que les personnes dont le nom (et le spécimen de signature) suit en qualité de membre du personnel de la Caisse, occupent, en date des présentes, des fonctions qui les habilitent à agir à tel titre aux fins de la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE POUVOIRS de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Montréal, le .....

Secrétaire générale - Directrice

Caisse de dépôt et placement du Québec

**SIGNATURES AUTORISÉES**

aux fins et en vertu de la

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE POUVOIRS**

**PREMIÈRE SIGNATURE**

Jean-Claude Scraire

Michel Nadeau

Jean-Claude Cyr

Bertrand Lauzon

Fernand Perreault

Claude Séguin

Normand Provost

Claude Bergeron

François Geoffrion

André Duchesne

Philippe Gabelier

**DEUXIÈME SIGNATURE**

André Charest

Philippe Halley

Ginette Depelteau

Hubert Lapierre

François Grenier

Pierre Lussier

Mario Therrien

Yves Moquin

Ernest Bastien

Robert Côté

Fernand Carignan

Guy Kavanagh

Gilles Dubé

Nathalie Cyrenne

Sylvain Brodeur

Sylvain Laurent





**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3C7  
TÉLÉPHONE : (514) 842-3261  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833

## **Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres**

À la réunion du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, tenue le 30 mars 2001, les résolutions ci-après ont été adoptées :

«**RÉSOLU**, sujet aux limites et particularités ci-après :

QUE les membres du personnel de la Caisse identifiés aux groupes de première et de deuxième signature à la «Délégation générale de pouvoirs» soient de la même façon identifiés aux groupes de première et de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres;

QU'un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs, agissant conjointement avec un autre membre de ce groupe, ou avec un membre identifié au groupe de deuxième signature, ou avec un membre identifié au groupe de troisième signature; ou

QU'un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs, agissant conjointement avec un autre membre de ce groupe, ou avec un membre identifié au groupe de troisième signature;

soient et ils sont par les présentes autorisés à agir pour et au nom de la Caisse selon le mandat qui suit :

- a) signer tout chèque, ordre de paiement, transfert de fonds, endossement, lettre de change, billet promissoire et autres transactions bancaires connexes;
- b) emprunter sur le crédit de la Caisse sous forme de prêts, avances, découverts ou autrement, toutes sommes jugées nécessaires ou utiles à l'administration et à la gestion de celle-ci, à des termes et conditions qu'ils pourront trouver avantageux; hypothéquer ou consentir toute autre sûreté contre la totalité ou une partie des biens immeubles et meubles pour garantir toute somme empruntée ou devant l'être et garantir le règlement des opérations d'investissement;
- c) conclure et confirmer des ententes pour la conduite des affaires de la Caisse avec toutes banques, caisses, compagnies de fiducie, sociétés de compensation ou agences de règlements et donner les procurations nécessaires, à une ou à plusieurs personnes, pour remplir les devoirs nécessaires à leur mise en application;
- d) recevoir, accepter, céder, transférer, aliéner ou autrement traiter tout certificat d'obligation, de débenture ou de dépôt, billet promissoire, certificat d'actions ou autres biens mobiliers;
- e) signer en guise d'acceptation des confirmations de transactions de placements, de devises étrangères, de transferts de fonds et autres de même nature.

POURVU QUE dans l'exercice de ce mandat, une même personne ne puisse agir ou signer à deux titres différents.

Particularités et limites

**ÉGALEMENT RÉSOLU :**

QUE tout membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première ou de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation, soit par la présente autorisé à agir seul, pour et au nom de la Caisse, à faire, signer et endosser tout chèque et autre effet de commerce dont le montant n'est pas supérieur à 1 000 \$.»

**JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE** que la présente est une copie conforme de la résolution originale, adoptée à une réunion régulièrement constituée du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec tenue à Montréal, le 30 mars 2001, et que ladite résolution est toujours en vigueur et entièrement valide, n'ayant été ni amendée ni révoquée.

**JE CERTIFIE DE PLUS** que les personnes dont la signature apparaît ci-dessous occupent, en date des présentes, la fonction y indiquée qui les habilite à agir aux fins de la présente Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres.

Montréal, le .....

Secrétaire générale - Directrice

**SIGNATURES AUTORISÉES AUX FINS ET EN VERTU  
DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS  
EN MATIÈRE D'OPÉRATIONS BANCAIRES  
ET DE GESTION DE TITRES**

**Troisième signature**

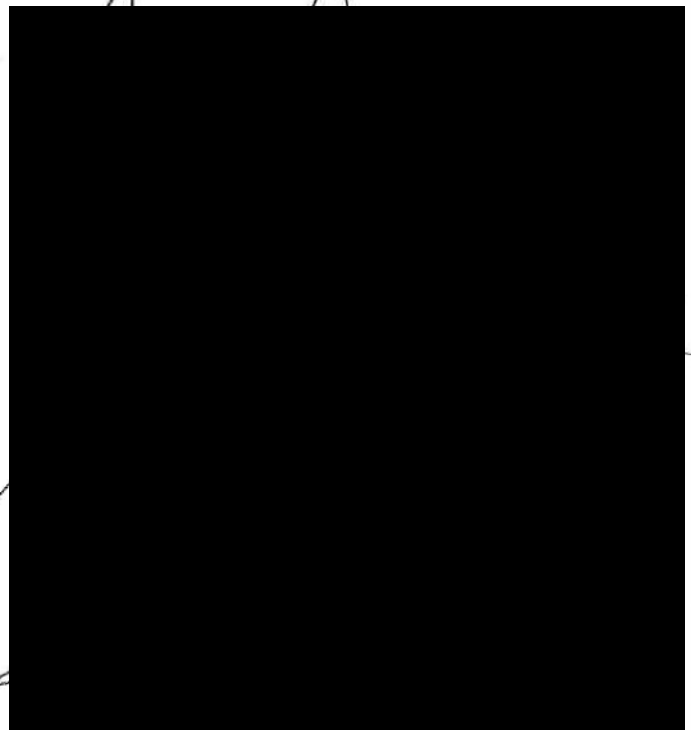
Sylvain Laurent  
Directeur – Comptabilité des fonds externes

André Cayer  
Conseiller en traitement de l'information

Richard Turcot  
Chef de service – Règlement

Johanne Raymond  
Chef de service – Encaisse

Robert Beaudoin  
Chef de service – Comptabilité corporative



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au bureau de la Caisse, 1981 avenue McGill College, Montréal, le vendredi 27 avril 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Madame Diane Elsliger ainsi que messieurs Michel Nadeau, François Geoffrion, Jean-Guy Talbot et Pierre Malo assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 12 avril 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 30 mars 2001 est amendé comme suit : les deux dernières phrases du sujet «Structure et organisation de la haute direction», à la page 3340, sont retirées. Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 30 mars 2001 modifié est adopté.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Contrat d'impartition avec Groupe CGI

On est sur le point de conclure l'entente avec CGI. Cette entente aura une durée située entre 3 et 5 ans.

Par ailleurs, la Caisse devra renforcer son équipe pour assurer une vigie au niveau des systèmes et de l'architecture globale.

### Activités philanthropiques

Une étude effectuée sur les banques, les pairs et les industries du Québec et du Canada relativement à leurs activités philanthropiques démontre que les banques constituent les donateurs institutionnels les plus généreux au Canada. En 1999, leurs dons s'élevaient à quelques 80 000 000 \$. Le Québec reçoit 16,5 % de cette somme, soit un peu plus de 10 000 000 \$. La Banque Royale est le plus important donateur institutionnel au Canada et l'institution qui finance le plus grand nombre d'événements prestigieux au Québec.

Au Québec, le Mouvement Desjardins a consenti en 1999, un montant record de 27 000 000 \$ sous forme de dons et de commandites ainsi que de bourses pour les étudiants et les jeunes entrepreneurs.

Au Canada, aucun fonds de pension ne contribue à des activités philanthropiques : tous considèrent qu'ils n'ont pas ce mandat.

Parmi les grandes entreprises québécoises, Hydro-Québec et Bell sont les plus visibles au niveau des dons et commandites. Par ailleurs, Bombardier verse 3 % de ses bénéfices avant impôts à la Fondation Bombardier, ce qui place l'entreprise au premier rang des donateurs institutionnels au Québec.

### Politique de rémunération

On rappelle que dans le cadre de la gestion pour de nouvelles clientèles, Sofinov monte actuellement un fonds d'investissement. La structuration de ce fonds amène une problématique au niveau de la rémunération des gestionnaires du fonds compte tenu de la pratique actuelle du marché. En effet, dans le marché, les gestionnaires qui assurent la gestion d'un fonds d'investissement ont une rémunération basée sur la participation au «carried interest», c'est-à-dire une participation aux profits du fonds. Une telle rémunération a comme objectif d'assurer aux investisseurs que les gestionnaires dont on vend la performance passée demeurent en place pour gérer les nouveaux fonds confiés : cela est obtenu en les intéressant de façon très substantielle au succès du fonds.

Une réflexion a donc été entreprise pour examiner les différentes modalités de rémunération qui pourraient être mises de l'avant pour les gestionnaires qui seront attirés à de tels fonds. On ne peut cependant répliquer exactement la pratique du marché : les montants apparaîtraient trop élevés. Un pas devra toutefois être franchi.

Cette problématique est présente dans plusieurs organisations et certains membres aimeraient pouvoir échanger sur le sujet.

### Nortel

On examinera s'il y a lieu de définir davantage les critères concernant les plans d'options d'achat d'actions. On demeure actif sur ce dossier.

### Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise

Une réunion aura lieu à la fin mai.

### Bureau de Québec – siège social

Les travaux de rénovation sont en cours pour les bureaux de l'Édifice Price. On rappelle qu'un montant initial de 5 000 000 \$ avait été évoqué pour la rénovation de cet édifice. Le budget final retenu est de 8 300 000 \$. Il y a lieu de noter l'augmentation du nombre de pieds carrés et les travaux additionnels de réfection et d'aménagement qui se traduiront par une hausse des revenus. Par ailleurs, les discussions vont se poursuivre avec la Ville de Québec pour acheter l'immeuble.

Finalement, on indique qu'on participe à un programme de mise en lumière de l'édifice.

Il est résolu :

D'autoriser un budget de 8 300 000 \$ pour la rénovation de l'Édifice Price.

### Dossiers particuliers

#### *CFCF*

On rappelle que le diffuseur CTV, une division de BCE, a fait une offre d'achat de 141 500 000 \$ pour la station de diffusion montréalaise CFCF, détenue à 70 % par CanWest Global et à 30 % par Capital Communications CDPQ inc.

Capital Communications CDPQ inc. étudiera l'offre de CTV avec intérêt.

#### *Banque Nationale*

Capital d'Amérique CDPQ inc. a autorisé la participation à un fonds mezzanine de 25 000 000 \$ (Fonds Mezzanine BN Capital II).

#### *Molson inc.*

Capital d'Amérique CDPQ inc. a fourni son autorisation pour financer, par le biais d'un prêt qui sera garanti par Molson inc., la vente du Centre Molson, de la société de spectacles et du Club de Hockey Canadien à monsieur [REDACTED].

Les commentaires portent sur la garantie donnée par Molson. À cet égard, monsieur [REDACTED], membre du conseil d'administration de Capital d'Amérique CDPQ

inc., indique que bien qu'il soit d'accord avec la transaction, il enregistre sa dissidence sur un seul point, soit sur le fait que la garantie porte également sur le Club de Hockey Canadien. Monsieur [REDACTED] note l'importance de mettre en place une mécanique pour ne pas se retrouver avec le Club de Hockey Canadien.

#### Activités particulières

Le président du conseil a participé à une mission en Inde du 30 mars 2001 au 10 avril 2001. Il souligne le potentiel que représente ce pays.

Par ailleurs, des tournées régionales sont en cours, dont une a eu lieu le 25 avril dernier en Abitibi. On constate qu'une réflexion stratégique sur l'implication de la CDP en régions devra être faite. On reviendra sur ce sujet.

#### Étude des crédits

L'étude des crédits a eu lieu le 25 avril 2001.

#### Activités publiques

##### *Institut de développement urbain du Québec*

Lors de l'allocution prononcée par le président du conseil le 24 avril 2001, des préoccupations sur le développement de Montréal ont été exprimées par l'Institut de développement urbain du Québec. Ces préoccupations, partagées par la Caisse, visent notamment la croissance des espaces à bureaux disponibles et l'impact possible sur le taux d'inoccupation qui résulterait de la construction d'un nouvel immeuble important par la SIQ.

#### SITUATION DES MARCHÉS

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur Michel Nadeau fait le point sur la situation des marchés. Il rappelle l'importance de conserver des stratégies de placement avec un horizon à long terme sur les marchés boursiers puisque dans un marché volatil, la synchronisation des marchés devient encore plus importante.

Compte tenu des inquiétudes concernant le ralentissement économique qui pourrait être plus long et plus important, du niveau d'endettement des consommateurs (les dépenses des consommateurs représentent 68 % du PIB américain), de l'accumulation des inventaires et de la baisse des investissements des sociétés, la Réserve fédérale a décidé de stimuler les marchés avec une baisse des taux. Depuis le début de l'année 2001, au Canada, il y a eu trois baisses des taux de 100 points centésimaux au total, alors qu'aux États-Unis, il y a eu quatre baisses des taux de 200 points centésimaux au total.

Depuis 1914, il y a eu 62 réductions de taux et en général le marché réagit favorablement à ces baisses de taux. L'objectif pour la Caisse est de ne pas manquer la dernière vague et de profiter d'une hausse du marché.

Par ailleurs, on souligne que l'opération tactique de stratégies de vente d'options de vente sur le S&P 500 effectuée a été fermée ce qui a amené des profits d'environ 26 000 000 \$.

Les interrogations portent sur la situation de l'Irlande qui connaît un taux de croissance de 4,6 %. On souligne l'importance d'examiner cette situation exceptionnelle.

*Monsieur [REDACTED] se retire de la réunion.*

## BLOC STRATÉGIQUE ET DOSSIERS PARTICULIERS

### Projet Blizzard : suivi

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur François Geoffrion rappelle différents éléments du contexte actuel.

Les marchés financiers sont devenus globaux. La gestion de portefeuille canadienne est principalement composée de produits «vanille», c'est-à-dire des actions canadiennes et des obligations. Afin de maintenir leur part de marché, les gestionnaires doivent se diversifier au niveau des produits internationaux et des produits spécialisés : en général, les gestionnaires canadiens n'ont pas développé cette expertise.

Au niveau de la stratégie canadienne, on rappelle que la CDP désire étendre sa base de clientèle canadienne en se concentrant d'abord sur les clients institutionnels de grande taille de la façon suivante : en étendant ses efforts de marketing et son expertise de services et en vendant ses produits internationaux et spécialisés.

Les objectifs d'acquisition sont détaillés. On vise à procurer à la Caisse une base canadienne pour son initiative d'expansion internationale, on compte également construire à partir de sa performance remarquable et consistante en tant que gestionnaire de fonds, se doter d'une force de vente dédiée et d'un réseau de services dans l'ensemble des marchés régionaux canadiens, permettre à la CDP d'offrir à la clientèle de Blizzard des produits complémentaires et, par le fait même, augmenter sa part de marché et développer une bonne relation d'affaires avec l'ensemble des consultants au Canada.

Les avantages d'une telle transaction, tant pour la CDP que pour Blizzard, sont soulignés. On note, en outre, l'impact sur la crédibilité de Blizzard en termes de conformité réglementaire, l'augmentation de la part de marché de Blizzard au Québec et la mise en commun des systèmes de technologies d'information.

Madame Diane Elsliger et monsieur Jean-Guy Talbot poursuivent la présentation en détaillant les hypothèses d'évaluation. Le scénario de base tient compte d'une baisse d'actif de 15 %, une croissance pondérée moyenne du marché de 2,7 % en 2001 et 8,4 % par la suite, des contributions nettes de 0 % en 2001 et nominal en 2002, alors que 8 % par la suite ainsi qu'une marge EBITDA d'environ 50 %.

Des données sont fournies sur l'évaluation de Blizzard de même que sur les comparables et sur les acquisitions effectuées par d'autres gestionnaires. Une telle acquisition aurait peu d'impacts sur la structure de Blizzard: cette société demeurera une société canadienne, ce qui implique des changements organisationnels mineurs. Des efforts soutenus seront faits afin de maintenir la direction de Blizzard en place. Les gestionnaires de portefeuille demeureront responsables de leur secteur respectif. Aucun changement n'est anticipé au niveau de la force de vente et du service à la clientèle et on évitera la relocalisation du personnel ainsi que les mises à pied. Par ailleurs, quelques exécutifs de Blizzard pourraient se voir offrir des sièges au conseil d'administration de cette dernière.

Au niveau des clients apparentés, la CDP exigera que [REDACTED] confirme et extensionne les mandats de gestion pour les clients apparentés [REDACTED]

[REDACTED]. La CDP s'assurera que ces mandats reflète les justes conditions de marché et soient maintenus, sujet à un niveau satisfaisant de performance. Elle s'assurera également, par la nature de son offre, de maximiser sa relation d'affaires avec [REDACTED] de façon à obtenir des mandats de gestion supplémentaires.

Au niveau des compétiteurs qui pourraient être intéressés par Blizzard, on indique qu'il y aurait une firme européenne, une américaine et une canadienne. Les firmes internationales seraient de très grandes organisations possédant une capacité financière importante et une capacité d'offrir des produits internationaux.

[REDACTED] semble être motivé notamment par le prix et par le potentiel de gains pour les employés, soit la participation potentielle à l'actionnariat et les commissions sur les produits internationaux.

L'offre de la Caisse serait basée sur certains termes appelés à être finalisés par les parties. Une clôture de la transaction, si l'offre est acceptée, pourrait avoir lieu pour la fin juin 2001. Par ailleurs, la proposition serait conditionnelle aux approbations requises par les autorités réglementaires.

Les risques potentiels d'une telle transaction sont détaillés. Parmi ceux-ci, on souligne la perte de clientèle. Toutefois, compte tenu que les principaux éléments de risque ont été pris en compte et peuvent être atténués en outre par les modalités de la transaction, on recommande de procéder à une offre pour l'acquisition de Blizzard.



Les commentaires portent tout d'abord sur la bonne qualité de l'information et de la présentation faite pour l'examen de ce dossier.

Les échanges portent ensuite sur l'importance de s'assurer qu'on garde l'équipe de direction et les gestionnaires puisque ces éléments sont des facteurs clés de succès pour conserver la clientèle future. Les risques de perte d'actifs sous gestion de même que les risques de perte de gestionnaires peuvent être atténués par les types de garanties qui pourraient être consenties. Parmi celles-ci, on souligne le maintien à Toronto des activités.

Les discussions se poursuivent sur les modalités qui pourraient faire partie de l'offre : la valeur de l'offre pourrait augmenter dans la mesure où la CDP puisse gérer les risques identifiés avec la banque, en tenant compte d'engagements minimums de la part de la direction.

Finalement, les discussions portent sur le prix d'acquisition. On souligne l'importance que ce prix tienne compte du coût d'opportunité pour la CDP. Le prix maximum pourrait être de 500 000 000 \$.

Il est résolu :

D'autoriser le dépôt d'une offre pour l'acquisition de **Blizzard** à un prix maximum de 500 000 000 \$.

*Monsieur [REDACTED] réintègre la réunion.*

#### PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

##### Sectoral Asset Management Fund

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 50 000 000 \$ dans **Sectoral Asset Management Fund.**

##### StrategicNova

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 45 000 000 \$ dans **StrategicNova.**

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### Politique en matière de couverture des risques de change : le point un an après sa mise en place

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie a été transmise, monsieur Pierre Malo présente l'organisation des opérations de change à la Caisse.

Monsieur Malo rappelle que la direction – Gestion des taux et des devises est responsable de la gestion de la politique de change depuis le début des années '80. En septembre 1999, un Comité gestion des devises qui regroupe tous les intervenants associés à des opérations de devises a été mis en place. Ce comité a comme mandat de coordonner tous les aspects des opérations de devises et d'harmoniser les politiques de couverture des différents groupes.

L'équipe des devises à la Caisse est une des équipes les plus aguerries en Amérique du Nord, dont l'expérience moyenne dans le marché de change est de 11 ans. Elle est composée de six personnes, dont cinq gestionnaires.

La politique de couverture des risques de change adoptée en mars 2000 vise à ce que le portefeuille pondéré d'actions étrangères soit couvert à 50 % au 31 décembre 2001. La mise en place progressive de cette nouvelle politique de couverture a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2000.

Les résultats des opérations de couverture pour l'année 2000 sont détaillés. On rappelle que le rendement de la Caisse pour l'année 2000 était de 6,23 %; sans les activités de couverture le rendement de la Caisse aurait été de 5,99 %.

Des statistiques sur les opérations de change pour l'année 2000 sont fournies. Le volume des opérations de change totalise plus de 400 000 000 000 \$, soit un volume moyen de plus de 1 500 000 000 \$ par jour. Les opérations de couverture comptent pour environ 80 % de ce total. Les opérations sur le dollar américain contre le dollar canadien comptent pour 59 %, soit plus de 240 000 000 000 \$.

Les différents modes de gestion sont détaillés. Les opérations tactiques de change, qui consistent à prendre des positions avec une vue à court et moyen termes, sont diversifiées parmi cinq styles, cinq gestionnaires internes et trois gestionnaires externes. Un contrôle du risque global et par gestionnaire est effectué. La valeur à risque utilisée est de 180 000 000 \$ et les profits pour l'année 2000 totalisent plus de 18 000 000 \$. Le rendement des opérations tactiques est de 10,11 %. À titre de comparaison, le rendement de l'indice Parker regroupant 73 gestionnaires de devises a été d'environ 1,5 %.

Les opérations stratégiques consistent à prendre des positions basées sur l'analyse fondamentale et technique avec un horizon long terme. Ces opérations sont sous la

responsabilité du Comité de gestion de devises. Les gains pour l'année 2000 totalisent plus de 67 000 000 \$.

Au niveau des opérations directes, la Caisse a initié des opérations avec le ministère des Finances du Québec. Le volume de transactions directes est d'environ 2 500 000 000 \$ ce qui a généré une économie de l'écart de taux acheteur et vendeur probable d'environ 1 000 000 \$.

Au niveau des éléments à prendre en considération, on souligne que le virage stratégique pour la direction implique la recherche de mandats externes. De plus, le risque de change étant souvent partie intégrante des mandats externes, l'expertise reconnue de l'équipe de change devient un atout majeur dans la recherche de mandats.

Parmi les éléments qui seront examinés au cours des prochains mois, on souligne la possibilité d'une découverte plus importante.

Les commentaires portent sur la valeur ajoutée très importante qui a été apportée par l'équipe de spécialistes de change. On félicite l'équipe pour le rendement exceptionnel pour l'année 2000.

#### Capital d'Amérique CDPQ inc. : plan d'affaires 2000

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### Fonds d'investissement

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### La Caisse et sa contribution à l'essor économique du Québec

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### GESTION CDP GESTION MONDIALE

##### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

#### GESTION CDP PARTICIPATIONS

##### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

GESTION CDP IMMOBILIER

Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

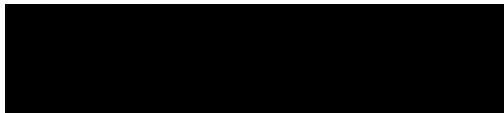
PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 25 mai 2001.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 11 h 55.

Le secrétaire,



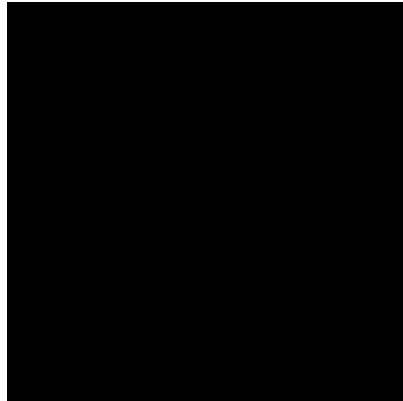
Le président,



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au bureau de la Caisse, 65, rue Sainte-Anne, 14<sup>ième</sup> étage, Québec, le vendredi 25 mai 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Monsieur Michel Nadeau assiste à la réunion; messieurs Fernand Perreault, François Geoffrion, Jean-Claude Cyr, Jean C. Pinard et Normand Provost assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 11 mai 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 27 avril 2001 est adopté.

PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

Hypothèques CDPQ

À l'aide du document déposé, monsieur Fernand Perreault présente le prêt hypothécaire, autorisé par le conseil d'administration de Hypothèques CDPQ le 24 mai 2001, qui porte sur le Complexe Bankers Hall comprenant trois édifices à bureaux tous reliés par un regroupement d'espaces commerciaux et trois lieux de stationnement à Calgary.

L'emprunteur est une nouvelle compagnie à être formée qui sera détenue à part entière par BPO Properties Ltd («BPO»), le nouveau nom de Gentra inc. On rappelle que BPO est elle-même détenue à 85 % par Brookfield Properties Corporation.

Le montant du prêt est de 350 000 000 \$, alors que la valeur d'emprunt, selon l'analyse financière, est estimée à 520 000 000 \$. La valeur marchande, selon un évaluateur externe, est estimée à 555 000 000 \$. Le prêt sera titrisé lorsque les conditions de marché le permettront.

Des précisions sont demandées sur le marché de Calgary. À cet égard, on précise que ce marché représente un bon potentiel actuellement compte tenu de la situation économique de l'Alberta.

Les interrogations portent ensuite sur les modalités du prêt.

Il est résolu :

De ratifier l'autorisation de Hypothèques CDPQ pour un prêt de 350 000 000 \$ sur le **Complexe Bankers Hall**.

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### CDP

#### *Comités CDP*

Un comité de direction stratégique a été mis en place. Ce comité est composé des membres de la haute direction soit messieurs Jean-Claude Scraire, Michel Nadeau, Fernand Perreault, Claude Séguin, Jean-Claude Cyr, François Geoffrion et Bertrand Lauzon.

#### *Bureau d'affaires de Montréal*

On a un retard sur l'échéancier d'environ 1 mois. Les mesures à prendre à cet égard sont considérées. Les travaux extérieurs devraient commencer dès le début juin. Une visite des chantiers extérieurs pourrait être organisée au cours du mois de juin.

### CDP Gestion mondiale

#### *Administration*

Nominations de monsieur François Grenier à titre de vice-président principal pour l'ensemble des marchés boursiers et de monsieur Stéphane Gagnon vice-président associé – Marchés boursiers sectoriels.

Monsieur André Duchesne a également été nommé vice-président principal – Gestion des taux et des devises et monsieur Ernest Bastien vice-président associé.

#### *Prêts de titres internationaux*

Début des activités de prêts de titres internationaux par la direction Marchés boursiers canadiens gestion spécialisée. Cette activité, sous la responsabilité de messieurs Guy Lamontagne et Marco Bouchard, a généré des revenus de 560 000 \$ en un mois.

#### *Portefeuilles*

Création d'un portefeuille stratégique d'obligations internationales. L'équipe de monsieur Robert Blais, Gestion des taux et des devises, s'est élargie en conséquence.

Par ailleurs, on a débuté des activités de gestion de cinq nouveaux portefeuilles d'actions dont trois sont liés au rapatriement en gestion interne des portefeuilles des gestionnaires externes [REDACTED]. Ces trois portefeuilles sont : un portefeuille d'actions Afrique du Sud et deux portefeuilles Asie Marchés émergents. Les deux autres portefeuilles sont : Actions américaines technologie et Asie technologie.

#### CDP Participations

##### *Gestion de nouvelle clientèle*

Le mandat de Sofinov avec la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (Investment Management Corporation) de 25 000 000 \$ US amène la nécessité d'examiner les modalités de rémunération des gestionnaires du fonds qui sera structuré. On envisage de mettre de l'avant une participation des gestionnaires à la valeur ajoutée générée par le fonds à son terme.

##### *Dossiers particuliers*

- *CFCF*

Capital Communications CDPQ inc. s'apprête à accepter l'offre de CTV, une division de BCE, qui a fait une offre d'achat de 141 500 000 \$ pour la station de diffusion montréalaise CFCF, détenue à 70 % par CanWest Global et à 30 % par Capital Communications CDPQ inc.

- *Quebecor Média*

Un comité de suivi a été mis en place dans ce dossier.

- *Molson inc.* – [REDACTED]

On finalise la syndication du prêt. Plusieurs banques ont manifesté un intérêt pour ce dossier.

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- *TIW*

Une démarche de restructuration est en cours dans TIW. On souligne que l'enjeu demeure Dolphin Telecom Plc en Angleterre.

#### CDP Immobilier

- *Activité*

#### *Ivanhoé Cambridge*

On a inauguré le Centre Les Rivières, à Trois-Rivières, le 16 mai 2001.

- Dossier particulier

[REDACTED]

[REDACTED]

#### Activités particulières

#### *Asie*

Une réunion de tout le groupe responsable de l'Asie a eu lieu à Tokyo.

#### SITUATION DES MARCHÉS

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur Michel Nadeau fait le point sur la situation des marchés. Il souligne, en outre, la cinquième baisse des taux de la Réserve Fédérale de 50 points centésimaux cette année et la baisse surprise de



25 points centésimaux des taux de la Banque centrale européenne. Le marché s'attend à ce que la Banque du Canada baisse également ses taux de 50 points centésimaux.

Malgré ces baisses de taux, le marché demeure inquiet. Les investisseurs américains attendent d'avoir des preuves que l'économie a tourné et que le pire est derrière. On souligne, à cet effet les éléments suivants : risque d'une baisse des dépenses de consommation avec la chute du niveau de confiance et les mises à pied, croissance du taux de chômage de 0,2 % au cours du dernier mois, baisse des dépenses d'investissement des entreprises, ralentissement de la croissance des bénéfices, crise énergétique américaine et craintes inflationnistes.

Pour revenir à son sommet, l'indice Nasdaq devra croître de 208 % depuis son dernier bas tandis que Nortel devra enregistrer une croissance de 504 %.

Les investisseurs et la CDP s'attendent à des croissances qui se rapprochent des moyennes historiques : on ne croit pas qu'on puisse à nouveau assister à des croissances aussi spectaculaires que celles des années précédentes.

## ORIENTATIONS ET POLITIQUES

### Planification – Direction des placements

#### *Programme de placement : mise à jour*

À l'aide du document déposé, monsieur Jean-Claude Cyr présente une mise à jour du programme annuel de placement. En mai 2001, le budget révisé comporte des contributions nettes des déposants de 1 544 000 000 \$ (comparativement à 473 000 000 \$ qui avait été prévu en décembre dernier). Si on ajoute les revenus courants de 3 893 000 000 \$, le total des fonds disponibles est de 5 437 000 000 \$.

#### *Profil du portefeuille*

À l'aide du document déposé, monsieur Jean-Claude Cyr dresse le profil du portefeuille. Le portefeuille d'actions totalise en gestion externe 18,30 % et en gestion interne 81,70 %. La gestion active représente 81,97 % comparativement à 18,03 % pour la gestion passive.

Le tableau sur la répartition des actifs de CDP Participations par type de placement au 30 avril 2001 est examiné. Les placements cotés totalisent 29,47 %, les fonds 24,30 %, les placements privés 46,23 % et l'encaisse 0,01 %.

Le tableau du poids de CDP Participations par catégorie est également examiné. Les actions totalisent 12 066 000 000 \$ alors que les obligations totalisent 2 530 000 000 \$. Sur un horizon 2002, l'orientation est d'avoir un total en actions qui se situe autour de 40 %, soit 16 265 000 000 \$.

## ██████████ – Projet Blizzard

Les raisons pour lesquelles la CDP s'est retirée du projet Blizzard sont expliquées. On souligne que ce retrait n'est pas attribuable au prix mais fait suite au choix par la direction de ██████████.

### Orientations de développement d'affaires

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur François Geoffrion rappelle les orientations de base pour le développement d'affaires : être reconnu mondialement comme l'un des 10 meilleurs gestionnaires de fonds institutionnels avec des produits de classe mondiale distribué dans les 5 plus grands marchés institutionnels et des équipes d'investissement réparties mondialement. La croissance annuelle de l'actif net visée est de 20 %.

Les objectifs à court terme sont détaillés. On compte :

- pénétrer le marché américain par alliance et/ou acquisition : avoir une équipe de gestion de fonds et y vendre les produits CDP;
- corriger la perception de CDP Capital au Canada;
- établir dans l'opinion publique québécoise la légitimité de la «gestion pour les tiers».

Au niveau de la présence américaine, un profil de cibles pour une alliance ou une acquisition sera identifié.

Au niveau de la perception au Canada, on vise à corriger la perception actuelle à l'effet que la CDP est un fonds de pension avec un modèle d'affaires confus et des points d'entrée multiples. On souhaite que la CDP soit reconnu comme un gestionnaire de fonds institutionnel avec des services d'investissement mondiaux et des points d'entrée évidents.

Le positionnement de la CDP au Canada pourrait être fait par le biais du bureau à Toronto, par une campagne publicitaire « CDP – Capital – gestionnaire de fonds » (tant à Montréal qu'à Toronto), par l'intensification des communications et des relations publiques pour lancer le message « CDP – Capital services d'investissement mondiaux » à Toronto et par le lancement d'un produit RÉER innovateur au Québec pour marquer la mission «gestion de l'épargne privée » pour ainsi en faire bénéficier les Québécois en premier.

À cet effet, un exemple de produit pour le placement individuel CDP est fourni. Cela pourrait être un titre procurant un rendement en fonction d'un indice dérivé du rendement que la Caisse procure à ses déposants. Cette opération financière devra livrer le rendement promis sans ajouter au risque des déposants et le rendement obtenu serait traité comme un gain de capital.

Les discussions portent tout d'abord sur la perception au Canada. Les membres notent la nécessité et l'importance de corriger cette perception de façon à mieux faire connaître la CDP, notamment pour faire comprendre que la CDP agit comme un partenaire avec lequel les entreprises peuvent faire affaire.

Les discussions portent ensuite sur la proposition d'avoir un produit pour le marché de détail. À cet égard, on souligne que cette proposition fait partie de la stratégie canadienne et de la stratégie pour changer la perception du marché.

Les discussions qui en découlent sont sur le produit lui-même et sur l'intérêt qu'un tel produit peut représenter pour certaines clientèles. À cet effet, on indique que certaines pistes pourraient être examinées (gestion des trop-perçus remboursés par la CARRA, gestion de fortune familiale).

Finalement les commentaires portent sur le plan de développement proposé : les membres sont d'accord avec les orientations de développement d'affaires présentées. Un plan détaillé sur le positionnement américain, le positionnement canadien, le plan de communication et le produit CDP sera présenté ultérieurement.

#### RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

##### Conseil CDP Immobilier : réunion du 7 mai 2001

Le rapport transmis est examiné.

##### Comité de vérification : réunion du 25 mai 2001

██████████ indique que les membres ont donné leur accord pour un mandat de vérification externe pour les filiales de CDP participations. Il s'agit d'un mandat de certification pour l'ensemble des filiales qui porte tant sur la certification des états financiers que sur la certification des rendements conformément aux normes de l'Association for Investment Management and Research (AIMR). Ce mandat octroyé à la firme Arthur Anderson est pour deux ans.

#### EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

##### Capital d'Amérique CDPO inc. : plan d'affaires 2001

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur Normand Provost fait une mise à jour du Plan d'affaires 2001 de CDP Capital d'Amérique. Il passe tout d'abord en revue les statistiques opérationnelles au niveau des demandes d'investissement, de la croissance des portefeuilles dette et équité de même que de la croissance du personnel sur 5 ans.

Une mise à jour des prévisions de marché faites à l'automne 2000 est effectuée. Ces prévisions sont maintenues en y apportant les nuances suivantes : le marché connaît un ralentissement des activités plus important que prévu (baisse importante du volume de transactions dans les secteurs traditionnels au cours du premier trimestre) et on entrevoit pas de reprise marquée d'ici la fin de l'année; il y a peu de bonnes transactions disponibles, les dirigeants d'entreprises et les investisseurs sont prudents et patients; le marché du «high yield» demeure très ponctuel et très sélectif au bénéfice d'émetteurs de haute qualité et pour de très grosses transactions; aucune activité du côté de la dette mezzanine, l'accent est mis sur la dette senior; le resserrement marqué du crédit de la part des institutions bancaires est beaucoup plus important qu'anticipé, notamment dans les secteurs cycliques.

Monsieur Provost poursuit sa présentation en faisant un survol des statistiques du marché des placements privés et du programme de placement révisé.

Parmi les nouvelles activités 2001, on souligne la mise en place, conjointement avec CDP Accès Capital, de l'équipe Tourisme et Loisirs de même que celle des prêts à terme pour les petites et moyennes entreprises qui comporte un directeur principal et trois directeurs situés sur la Rive-Sud de Montréal, l'Ouest de l'Île de Montréal et la région de Québec. Le volume d'affaires des dossiers étudiés jusqu'à présent s'élève à 64 dossiers.

Finalement, on souligne les efforts constants de l'équipe du portefeuille de petites capitalisations qui a connu une année 2000 plutôt difficile. Pour les quatre premiers mois de 2001, cette équipe a eu un rendement de 10 % au-dessus de son indice. Par ailleurs, l'enveloppe d'investissement pour 2001 est de 100 000 000 \$.

#### La Caisse et sa contribution à l'essor économique du Québec

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### Hypothèques CDPO : plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### GESTION CDP GESTION MONDIALE

##### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

GESTION CDP PARTICIPATIONS

Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

GESTION CDP IMMOBILIER

Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

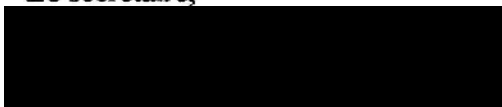
PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 22 juin 2001.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 12 h 10.

Le secrétaire,



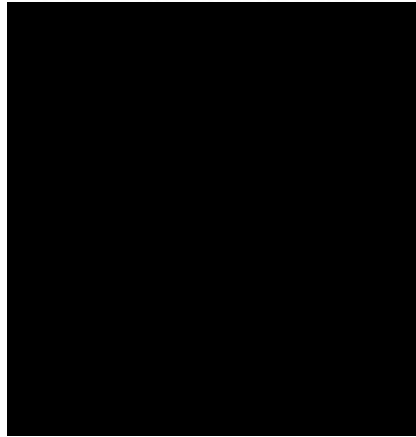
Le président,



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au bureau de Ivanhoé Cambridge, 413 rue St-Jacques, 7<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le vendredi 22 juin 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Messieurs Michel Nadeau, François Geoffrion, Jean-Claude Cyr, André Duchesne et Ernest Bastien assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 8 juin 2001.

ORDRE DU JOUR

Le point «Rapport et recommandations du Comité des ressources haute direction» est ajouté après «Mémoire de délibérations». L'ordre du jour modifié est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 25 mai 2001 est adopté.

COMITÉ DES RESSOURCES HAUTE DIRECTION : RÉUNION DU 22 JUIN 2001

À l'aide du document déposé «On fait plus qu'investir, on s'investit», le président rappelle la structure actuelle de la Caisse et présente la structure recommandée qui vise à regrouper les activités de nature plus institutionnelles sous la Caisse alors que l'ensemble des activités de placement avec les services de soutien aux opérations qui en découlent seraient regroupés sous une entité spécifiquement dédiée «CDP Capital».

On vise à faire de CDP Capital un holding de gestion des activités de placement qui regrouperait la direction des opérations, les services de soutien aux opérations, les activités de placements des trois grands groupes (Immobilier, Participations et Gestion Mondiale) de même que les comités et conseils d'administration afférents à ces activités.

Au niveau de la Caisse, les activités seraient concentrées sur celles découlant du conseil d'administration, de la direction stratégique, des services corporatifs et de relations avec les déposants, des services de contrôle et des activités liées à l'économie locale.

Les discussions portent sur l'impact possible de la mise en place d'une telle structure et des avantages qui en découlent (nomination, rémunération, etc.).

Les discussions se poursuivent sur la composition de la haute direction de CDP Capital. On s'interroge en outre sur les rôles respectifs de président et de premier vice-président exécutif et sur l'interrelation entre le premier vice-président exécutif et les autres premiers vice-présidents. À cet égard, on souligne que le premier vice-président exécutif serait responsable de la coordination des activités et des opérations de l'ensemble des secteurs.

Les échanges se poursuivent sur les membres qui seraient visés par ces postes. On rappelle la force de l'équipe de direction actuelle et on indique que l'objectif est de bénéficier de la complémentarité des qualités de chacun.

Finalement, les membres conviennent qu'au-delà des individus, une telle structure apparaît appropriée pour la Caisse. Toutefois, on note l'importance de bien mesurer et gérer l'impact des annonces qui pourraient être faites compte tenu des perceptions qui pourraient en découler.

Il est résolu :

De donner un accord de principe sur la mise en place d'une structure qui regrouperait l'ensemble des activités de placement avec les services de soutien aux opérations qui en découlent sous une entité spécifiquement dédiée («CDP Capital»).

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### Administration

On procède au recrutement de deux postes importants, soit un vice-président, dont les fonctions seront de s'assurer du traitement intégré des opérations et un directeur de la conformité qui sera sous la responsabilité de la Secrétaire générale.

### Gestion pour de nouvelle clientèle

On semble en bonne voie de développer un mandat pour structurer un gestionnaire de caisse de retraite aux Philippines. Monsieur Hubert Lapierre est responsable de ce dossier ce qui nous amène à préparer une relève à l'interne.

### Dossiers particuliers

#### *Domtar inc.*

Cette entreprise a fait l'acquisition de quatre usines de papier de Georgia-Pacific Corporation. Cette acquisition est stratégique pour le développement de Domtar.

#### *Quebecor Média*

Quebecor Média procède actuellement à la restructuration de la dette. Dans ce cadre, l'entreprise est en voie de clôturer les conditions d'une émission de 850 000 000 \$ US de titres de pacotille. Parallèlement à cette opération, Quebecor procède au rachat des actionnaires minoritaires de Sun Media. La participation de Capital Communications CDPQ inc. dans Sun Media sera rachetée par Quebecor, mais le produit de cette vente de même qu'une somme supplémentaire de 48 000 000 \$ seront réinvestis dans Quebecor Média.

Dans le cadre de cette opération, on a accepté de souscrire à nouveau aux engagements et aux modalités déjà souscrits l'automne dernier en faveur des banquiers de Quebecor Média inc.

Finalement, une deuxième réserve de 250 000 000 \$ a été prise et une troisième réserve pourrait être prise d'ici la fin de l'année.

Les membres du conseil qui sont également membres du conseil d'administration de Capital Communications CDPQ inc., font état du suivi très serré qui est effectué par l'équipe de Capital Communications CDPQ inc.

Par ailleurs, compte tenu que le projet de déréglementation de télécommunications que le gouvernement fédéral s'apprête à faire aura un impact important sur les entreprises canadiennes de télécommunications, une réflexion a été entreprise sur la stratégie dans ce secteur. Des investissements majeurs pourraient être requis.

██████████

██████ a procédé à l'acquisition de ██████████.



### Activités particulières

La première classique de CDP Participations qui implique un tournoi de golf des partenaires a eu lieu le 28 mai dernier avec une participation de près de 350 personnes.

Une rencontre a eu lieu également avec la nouvelle Ministre des Finances le 4 juin 2001 au cours de laquelle une présentation du Groupe CDP a été faite.

### Activités publiques

#### *Congrès canadien sur l'investissement responsable*

L'allocution faite à ce congrès mettait l'accent sur le développement économique du milieu comme étant un élément majeur de l'investissement responsable. On veut davantage promouvoir le respect des communautés locales comme étant une valeur incontournable.

#### *Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini*

Un encan a eu lieu au profit de la Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini, dont le président d'honneur est le président directeur général de la Caisse.

#### *Bourse de Montréal*

Monsieur [REDACTED], sollicite des rencontres avec les membres du conseil d'administration pour présenter le plan d'affaires de la Bourse.

On souligne que l'un des problèmes reste encore le peu d'intérêt manifesté par les courtiers aux produits de la Bourse de Montréal et que la question de la propriété de la Bourse demeure entière pour le développement de celle-ci. La réflexion n'est pas complétée sur cette question. Toutefois, la Caisse continue d'appuyer la Bourse de Montréal dans son développement

### SITUATION DES MARCHÉS

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur Michel Nadeau passe en revue les marchés. Il rappelle que le printemps a été difficile et que depuis le début de l'année les marchés boursiers ont eu une baisse de 15 % à 20 %.

Le deuxième trimestre a été le pire trimestre depuis 10 ans au niveau des profits des entreprises. Cette situation est attribuable en outre à la hausse des prix de l'énergie, la baisse des ventes des sociétés et les nombreux problèmes des sociétés de haute technologie.

Les marchés boursiers sous-performent toujours les marchés obligataires et monétaires. Dans un tel contexte de marché, la CDP demeure moins investie en actions que les caisses de retraite américaines.

## RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

### Conseil CDP Immobilier : réunion du 5 juin 2001

Le rapport transmis est examiné.

Les membres ont autorisé l'acquisition par Cadim en partenariat (95/5) avec Secured Capital Japan Co. Ltd., d'un immeuble à bureaux de classe « A » situé à l'intérieur des limites de la ville de Tokyo.

Le partenaire est une banque d'investissement privée dont le siège social est situé à Los Angeles et qui possède des succursales à New York, Tokyo et Paris.

La transaction implique un coût d'acquisition initial, de 11,100,000,000 yens (environ 135 800 000 \$); l'équité nette de Cadim sera de 4 469 000 000 yens (environ 57 567 000 \$). Le plan d'affaires prévoit une disposition de l'immeuble dans un horizon de 18 mois.

### Comité des Ressources : réunions des 25 mai 2001 et 14 juin 2001

Monsieur [REDACTED] commente les rapports transmis.

#### *Réunion du 25 mai 2001*

- Structure salariale

Les membres ont examiné la révision de la structure salariale et du positionnement de chaque emploi en tenant compte des marchés de référence. Cette révision avait pour but non seulement de mettre à jour la structure salariale, mais également de simplifier les échelles salariales.

La nouvelle structure salariale recommandée comporte une seule échelle salariale pour tous les postes avec 8 niveaux de responsabilité et 4 points d'ancrage reflétant la complexité des responsabilités et le niveau des compétences requises.

Il est résolu :

D'approuver la nouvelle **structure salariale 2001** suivant le libellé examiné et recommandé par le Comité des Ressources.

- Programme de participation aux bénéficiaires dans le secteur du capital de risque

Les membres ont examiné une analyse d'un programme de participation aux bénéficiaires dans le secteur du capital de risque.

La révision des programmes de rémunération comporte trois volets : la rémunération à court terme, à long terme et un programme de participation à valeur ajoutée du fonds dont la cible est basée sur un rendement net de 20 % octroyé sous forme d'unités en lien au pourcentage du salaire. Cette rémunération variable est basée selon l'atteinte des objectifs et un rendement minimum requis.

- [REDACTED]

Les membres ont approuvé l'embauche de monsieur **Pierre Cantin**, à titre de vice-président, Fusion et Acquisition CDP Sofinov.

#### *Réunion du 14 juin 2001*

Pour faire suite à la réunion du 25 mai 2001, les membres ont examiné la proposition de mise en place d'un programme de participation aux bénéficiaires dans le secteur du capital de risque. Les caractéristiques du programme sont liées au rendement de la CDP, au rendement de la filiale concernée et au rendement du fonds externe. La mise en œuvre de ce programme de rémunération ne s'effectue que si des fonds sont confiés en gestion par des investisseurs et si un rendement plancher est généré.

Le rendement pour la portion CDP est basé selon la moyenne arithmétique des résultats annuels, tels que publiés pour les années comprises dans le cycle du fonds. Le rendement pour la filiale est calculé en fonction d'objectifs révisés périodiquement, pondéré selon le poids des investissements internes / externes. Le rendement du fonds externe est basé sur un rendement net croissant selon le volume des fonds, une fois le capital et le rendement épreuve retournés aux investisseurs. La rémunération découlant de la mise en place du programme de participation n'est payable qu'à l'échéance du fonds.

La mise en place d'un tel programme tient compte du marché de référence et des frais de gestion de l'ordre de 2 % qui seront perçus annuellement et qui réduisent les coûts actuellement payés par la CDP.

Les membres recommandent l'approbation du programme de participation aux bénéficiaires dans le secteur du capital de risque.

Les commentaires portent sur l'impact de la mise en place d'une telle rémunération notamment dans le marché au Québec. On convient de donner un accord de principe sur cette question. Par ailleurs, une présentation détaillée pourrait être organisée pour les membres qui seraient intéressés.

Sous réserves des modalités qui devront être examinées plus spécifiquement ultérieurement par le comité des ressources,

Il est résolu :

De donner un accord de principe pour la mise en place d'un programme de participation au bénéfice dans le secteur de capital du risque suivant le libellé examiné et recommandé par le Comité des Ressources.

- [REDACTED]

Les membres ont approuvé les [REDACTED] de même que l'embauche de monsieur André Bourbonnais à titre de président - CDP Services financiers.

- *Contrat d'impartition avec CGI*

Le contrat d'impartition avec CGI, qui agit à titre de fournisseur non exclusif, a été conclu. Le terme est de 3 ans avec une option de prolongation de 2 ans.

- *Projet informatique*

Le Comité des Ressources a examiné un projet informatique visant l'implantation d'un outil de gestion des infrastructures informatiques (Tivoli). Ce projet avait déjà été identifié dans l'enveloppe globale des projets informatiques prévus pour l'année 2001.

#### Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise : réunion du 31 mai 2001

[REDACTED] souligne le travail effectué par le Secrétariat général et commente la réunion du 31 mai 2001.

- *Rapport d'activités*

Les membres ont examiné le rapport d'activités pour l'année 2000 et le rapport d'étape au 15 mai 2001.

Deux cas particuliers relativement à des situations potentielles de conflits d'intérêts de la part de deux membres de conseil d'administration d'une filiale ont été étudiés. Dans les deux cas, les dispositions de Loi sur la Caisse concernant les conflits d'intérêts ne s'appliquent pas. Dans ces cas, il s'agit de situation où la notion d'apparence et de potentialité entre en jeu et des mesures spécifiques ont dûment été appliquées pour tenir compte de ces situations.

- *Définition de conflit d'intérêts ou de potentiel de conflit d'intérêts et application*

Suite aux discussions du conseil d'administration concernant la présentation de certains dossiers qui ont soulevé certains éléments de préoccupations quant à la notion de conflit d'intérêts et quant aux impacts qui peuvent en découler lorsque les sujets traités au

cours des réunions peuvent créer des apparences de conflits d'intérêts ou des conflits d'intérêts éventuels, les membres ont examiné les pistes de solution qui pourraient être retenues.

Les discussions ont tout d'abord porté sur la dualité qui découle de la composition du conseil d'administration de la Caisse spécifiée dans la Loi sur la Caisse qui est un élément avec lequel on doit composer. En effet, le contexte actuel d'affaires dans lequel évolue la CDP peut amener certains membres en situation de conflit d'intérêts potentiel ou éventuel ou d'apparence de conflit.

Dans le cas des discussions sur les orientations stratégiques (qui ne comportent pas l'examen de dossiers spécifiques), les membres du comité conviennent qu'à moins de conflit d'intérêts précis et direct, tous les membres du conseil d'administration peuvent participer aux discussions. Cette participation implique toutefois pour ceux-ci une prudence par rapport aux informations auxquelles ils ont accès compte tenu des devoirs découlant de la fonction d'administrateur (diligence, intégrité, bonne foi et loyauté).

Sur les modalités de fonctionnement du conseil d'administration qui pourraient être mises en place lorsque des dossiers spécifiques sont présentés, différentes pistes ont été discutées :

- Se doter d'une règle d'équipe faisant en sorte que lorsque des dossiers spécifiques doivent être discutés, les membres du conseil d'administration décident si tous peuvent participer aux discussions;
- Référer la question de la potentialité, de l'éventualité ou de l'apparence de conflit d'intérêts d'un membre au Comité d'éthique, de déontologie et de régie d'entreprise pour discussion et décision;
- Référer le dossier à être discuté à un comité indépendant constitué de membres du conseil d'administration complètement indépendants au dossier.

La réflexion se poursuit.

- *Rapport KPMG : Évaluation de la gestion des risques éthiques*

Les membres ont pris connaissance du rapport de KPMG sur l'évaluation de la gestion des risques éthiques. La Secrétaire générale préparera un plan d'action à l'égard des différentes recommandations. Ce plan d'action devrait s'articuler autour d'un programme de formation tant à l'égard des employés que des administrateurs et sur les transactions personnelles.

- *Rémunération des membres du conseil d'administration de la Caisse*

Les membres ont examiné la question de la rémunération des membres du conseil d'administration de la Caisse qui siègent à la fois sur des conseils d'administration de

filiales et qui ne sont ni fonctionnaire du gouvernement ni administrateur d'un organisme du gouvernement.

Le Décret applicable à la Caisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, stipule qu'une allocation de 200 \$ par jour ou de 100 \$ par demi-journée de réunion peut être versée aux membres du conseil d'administration de la Caisse qui ne sont ni fonctionnaire du gouvernement ni administrateur d'un organisme du gouvernement ou membre du personnel de la Caisse après qu'ils aient participé à au moins l'équivalent de douze journées de réunions du conseil d'administration de la Caisse ou de l'un de ses comités permanents durant une même année, pourvu que dans le cas de ces comités permanents, celles-ci se tiennent une journée distincte des réunions du conseil d'administration de la Caisse.

Les membres conviennent que dans la situation actuelle, on doit respecter l'esprit du Décret et donc, ne pas rémunérer les membres du conseil d'administration de la Caisse qui siègent également sur le conseil d'administration d'une des filiales, à moins d'une modification du décret.

Par ailleurs, le président du conseil a saisi la Ministre des Finances de la question générale d'une rémunération normale ou minimale des membres du conseil.

- *Régie d'entreprise*

Les membres ont reçu le rapport des votes des procurations de l'année 2000 et ont examiné quelques cas particuliers dont la position de la CDP concernant la rémunération des hauts dirigeants de Nortel, notamment le plan d'options d'achat d'actions.

À l'assemblée des actionnaires de Nortel du 27 avril 2000, la CDP a voté contre le plan d'options d'achat d'actions pour les raisons suivantes :

- La dilution était trop élevée (15,1 %).
- La participation des administrateurs au régime pouvait amener un conflit d'intérêts potentiel étant donné que le régime est administré par un comité formé d'administrateurs.
- La durée pendant laquelle les options peuvent être levées est trop longue (10 ans). En effet, dans le secteur des hautes technologies, les options d'achat d'actions ont habituellement une échéance qui ne dépasse pas 4 ou 5 ans.
- La discrétion du comité chargé de l'administration du régime est trop large.
- Les termes et conditions des options sont à l'entière discrétion du comité.

Quant à l'assemblée des actionnaires du 26 avril 2001, aucune question relative à la rémunération des dirigeants ou à l'application du plan d'options d'achat d'actions adopté pour l'année 2000 n'a été soumise.

- *Étude comparative*

Les membres ont reçu un rapport sur une étude effectuée pour comparer la Politique de régie d'entreprise de la Caisse avec différents grands gestionnaires de fonds canadiens tels qu'Omers, Teachers, British Columbia Investment Management Corporation et Alberta Treasury de même qu'avec les principaux gestionnaires de fonds américains tels OCIO, TIAA, Calpers et SSGA.

Cette étude a permis de constater que la Caisse suit les tendances canadiennes actuelles de régie d'entreprise. En ce qui concerne la réalité américaine, les groupes activistes sont plus présents qu'au Canada et font beaucoup de propositions d'actionnaires. Cette tendance se dessine de plus en plus au Canada.

- *Profil du conseil d'administration*

Le projet «Profil du conseil d'administration» est déposé. On abordera cette question à une réunion ultérieure.

## PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

### Blackstone Capital Partners IV

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 50 000 000 \$ US dans  
**Blackstone Capital Partners IV.**

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### Gestion des taux

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, messieurs André Duchesne et Ernest Bastien décrivent la gestion des taux et des devises à la CDP. On rappelle que le groupe des taux et des devises se situe comme premier gestionnaire d'obligations au Canada, dans le peloton de tête en gestion de marché monétaire et premier gestionnaire canadien en devises.

Le tableau sur la répartition de l'actif entre 1966 et 2000 est examiné. En 1966, les obligations constituaient 85 % du portefeuille global de la CDP alors qu'en l'an 2000, les obligations se situaient à 36 %.

La gestion des taux vise à ajouter de la valeur en prenant avantage de l'évolution des taux directionnels, de courbe et de secteur en utilisant tous les produits de taux.

Le tableau sur les courbes de rendements est examiné. Au niveau des caractéristiques du portefeuille obligataire, on rappelle qu'il est constitué de titres de gouvernements (Québec, Canada et souverain), de titres de corporation et de produits dérivés. L'objectif est de maintenir un rendement supérieur à l'indice de référence de façon soutenue à moyen et long termes.

Au niveau de l'approche de gestion, deux modes sont privilégiés : la gestion stratégique et la gestion tactique. La gestion stratégique des obligations vise à minimiser les risques, à prendre un risque de secteur systématique et à gérer activement le choix des titres, des crédits et des pays. La gestion tactique vise à générer de la valeur ajoutée en prenant des positions tactiques sur les grands marchés obligataires, utiliser les produits dérivés et au comptant, mesurer le risque utilisé et obtenir la rentabilité visée, soit 30 points centésimaux sur la valeur du portefeuille (90 000 000 \$).

Les styles de gestion sont détaillés de même que l'organisation de la direction. Au niveau de l'organisation, on souligne l'approche pluridimensionnelle, la flexibilité des stratégies, l'autonomie des gestionnaires, la technologie à la fine pointe, le personnel hautement qualifié et expérimenté et le système de bonification au rendement.

La CDP effectue une gestion novatrice pour les obligations. Il s'agit du premier utilisateur de produits dérivés à la CDP et le principal acteur dès le début des produits dérivés à la Bourse de Montréal. Les autres activités concernent le financement à court terme des activités de CDP Capital et la gestion du risque de taux. Les développements concernent les nouveaux portefeuilles stratégiques, la gestion pour les tiers et les transactions électroniques.

#### CDP Conseil inc. : Plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### Hypothèques CDPO : plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.



## GESTION CDP GESTION MONDIALE

### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

### Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

## AFFAIRES NOUVELLES

### Délégation générale de pouvoirs

En remplacement de la Délégation générale de pouvoirs adoptée le 30 mars 2001,

Il est résolu :

D'adopter la **Délégation générale de pouvoirs** qui se retrouve en annexe du présent mémoire de délibérations comme en faisant partie intégrante.

### Bureau d'affaires

On dresse une mise à jour des budgets au 23 mai 2001. Un budget additionnel de 28 200 000 \$ est nécessaire pour les travaux visant les 125 669 pieds carrés louables additionnels.

En complément aux autorisations fournies le 28 avril 2000 et 29 septembre 2000,

Il est résolu :

D'autoriser un budget additionnel pour le **Bureau d'affaires** (Société immobilière Camont inc.) de 28 200 000 \$.

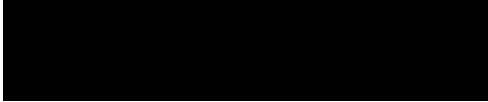
## PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 31 août 2001.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 11 h 45.

Le secrétaire,



Le président,





**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3C7  
TÉLÉPHONE : (514) 842-3261  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833

## Délégation générale de pouvoirs

À la réunion du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) tenue le 22 juin 2001, la résolution ci-dessous fut adoptée :

**«RÉSOLU QUE :** un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première signature,

agissant conjointement avec un autre membre du groupe désigné ci-dessus, ou un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de deuxième signature,

soient et sont par la présente autorisés à agir pour et au nom de la Caisse selon le mandat qui suit :

- a) recevoir, accepter, céder, transférer, aliéner ou autrement traiter tout certificat d'obligation, de débenture ou de dépôt, billet promissoire, certificat d'actions ou autres biens mobiliers et exercer, par procuration ou autrement, tous les droits de vote qui s'y rattachent;
- b) emprunter sur le crédit de la Caisse toutes sommes jugées nécessaires ou utiles à l'administration et à la gestion de celle-ci, à des termes et conditions qu'ils pourront trouver avantageux et, aux fins de garantir lesdits emprunts, hypothéquer des biens meubles ou immeubles, des droits personnels ou réels, ou consentir toute autre sûreté contre ces biens ou droits;
- c) acquérir par voie d'achat, de location, d'échange ou autrement, tous biens mobiliers ou immobiliers, tous droits personnels ou réels ou tous prêts et autres intérêts garantis par ceux-ci ou en consentir ou en disposer par voie de vente, de location, d'échange ou autrement, le tout aux prix et conditions qu'ils pourront déterminer; avec ou sans considération, accepter, libérer et donner quittance, en tout ou en partie, de toute hypothèque, toute priorité ou autre sûreté que la Caisse peut détenir sur des biens mobiliers ou immobiliers, personnels ou réels, et conférer à une ou à plusieurs personnes le droit d'accorder de telles acceptations, libérations et quittances;
- d) conclure et confirmer des ententes pour la conduite des affaires de la Caisse avec toutes banques, caisses, compagnies de fiducie ou tous banquiers et donner les procurations nécessaires, à une ou plusieurs personnes, pour amender lesdites ententes et remplir les devoirs nécessaires à leur mise en application;
- e) faire, signer et exécuter tout document, entente ou promesse y compris tout contrat, chèque, ordre de paiement, endossement, procuration, lettre de change, lettre de change acceptée, billet promissoire, cession, transport et autres instruments donnés par écrit pour les fins ci-haut stipulées ou pour toute autre fin;

**POURVU QUE** dans l'exercice de ce mandat, une même personne ne puisse agir ou signer à deux titres différents.»

**JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE** que la présente est une copie conforme à la résolution originale, consignée au livre des mémoires de délibérations de la Caisse de dépôt et placement du Québec, adoptée à une réunion régulièrement constituée du conseil d'administration, tenue à Montréal le 22 juin 2001, et que ladite résolution est toujours en vigueur et entièrement valide, n'ayant été ni amendée ni révoquée.

**JE CERTIFIE DE PLUS** que les personnes dont le nom (et le spécimen de signature) suit en qualité de membre du personnel de la Caisse, occupent, en date des présentes, des fonctions qui les habilite à agir à tel titre aux fins de la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE POUVOIRS de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Montréal, le .....

Secrétaire générale - Directrice



**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3G7  
TELEPHONE : (514) 842-3261  
TELECOPIEUR : (514) 842-4833

## General Delegation of Authority

*(Translation only)*

The following resolution was adopted by the Board of Directors of the Caisse de dépôt et placement du Québec (the Caisse) at a meeting held on June 22, 2001:

«**RESOLVED**, that an employee of the Caisse who is classified in the first signature group,  
acting jointly with another of the above mentioned employees, or an employee who is classified in the second signature group,

be and are hereby authorized to act for and on behalf of the Caisse according to the following mandate:

- a) to receive, accept, assign, transfer, sell or otherwise dispose of any or all bonds, debentures, notes, stocks and other investment securities and exercise, by proxy or otherwise, any voting power thereunder;
- b) to borrow on the credit of the Caisse such sum or sums of money deemed necessary or useful to the current administration of the Caisse on such terms as may seem to be advisable and to mortgage, hypothecate any property or properties, movable or immovable, personal or real rights, or consent any other charge as security against said property, properties or rights;
- c) to acquire by purchase, lease, exchange or otherwise to consent or dispose of by sale, lease, exchange or otherwise any property or properties, movable or immovable, personal or real rights, or any loans or other interests secured thereon for such prices and on such terms and conditions as they may see fit, and, with or without consideration, to grant acceptance, release and acquittance in whole or in part of any hypothec, prior claims, mortgage, or other charge which the Caisse may hold upon any property or properties, movable or immovable, personal or real, and to empower any person or persons to grant such acceptances, releases and acquittances;
- d) to make and confirm arrangements with any bank, trust company, caisse or banker for the conduct of the Caisse's business and to empower any person or persons to amend the arrangements and perform the duties necessary to give them effect;
- e) to make, sign and execute all documents, agreements and promises, including contracts, cheques, orders of payment, endorsements, powers of attorney, drafts, promissory notes, acceptances, assignments and other instruments in writing necessary or desirable for the aforesaid purpose or for any other purpose whatsoever;

**PROVIDED** that in the execution of this mandate, the same person may not act or sign in a dual capacity.»

**I, THE UNDERSIGNED, HEREBY CERTIFY** that the above is a true copy of the original resolution, recorded in the minutes of the Caisse de dépôt et placement du Québec, and passed at a duly convened meeting of the Board of Directors held in Montréal, on June 22, 2001, and that the said resolution is still in full effect having been neither amended nor revoked.

**I FURTHER CERTIFY** that the persons whose name (and the specimen signature) follows as an employee of the Caisse, hold on this date the office that entitles them to act as such for the purpose of the **GENERAL DELEGATION OF AUTHORITY** of the Caisse de dépôt et placement du Québec.

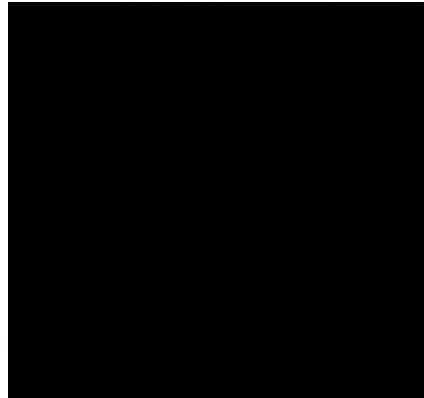
---

*The above text is a translation of the actual resolution shown on first page.*

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au 1981 avenue McGill College, 8<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le vendredi 31 août 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Messieurs Michel Nadeau, François Geoffrion, André Collin et Fernand Perreault assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 17 août 2001.

ORDRE DU JOUR

Le point «Comité des ressources - Haute direction : réunion du 13 août 2001» sera intégré à l'intérieur du «Rapport du Président». L'ordre du jour modifié est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 22 juin 2001 est adopté.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Structure organisationnelle

À l'aide du document déposé, le président fait état de la localisation des activités suite à la création de CDP Capital inc. En plus de réunir les opérations de CDP Gestion Mondiale, de CDP Participations, de CDP Immobilier, CDP Capital chapeautera le développement de nouvelles clientèles, les services de contentieux, de traitement des

opérations, de marketing ainsi que les activités de ressources humaines reliées à ses opérations.

On rappelle que la création de CDP Capital découle des exigences réglementaires et légales de la gestion pour de nouvelles clientèles et permet un meilleur positionnement des fonctions d'opérations de gestion de fonds.

Les responsabilités des autres membres de la haute direction demeurent inchangées et ceux-ci continuent de relever directement du président du conseil d'administration et directeur général de la Caisse.

Les discussions portent sur le rôle du président de CDP Capital. À cet égard, on rappelle que le président de CDP Capital sera davantage dans les opérations courantes. Les décisions concernant les placements continuent d'être prises par les entités respectives appropriées.

Par ailleurs, compte tenu de la nomination de monsieur Michel Nadeau, il devient impératif de poursuivre le recrutement pour son remplacement à titre de président de CDP Gestion Mondiale. L'autre élément qui en découle est la nécessité de faire évoluer le rôle du président du conseil d'administration de la Caisse en fonction de cette nouvelle structure.

Finalement, les modalités de fonctionnement du conseil d'administration devront également être raffinées pour recevoir les rapports de CDP Capital de même que les rapports de gestion des fonds des déposants et ceux des autres clients.

#### Comité des Ressources – Haute direction : réunion du 13 août 2001

Monsieur [REDACTED] indique que le Comité des Ressources – Haute direction s'est réuni à Québec le 13 août dernier. Monsieur [REDACTED] a participé à cette réunion qui avait pour but d'examiner la question de la rémunération du président directeur général de la Caisse. [REDACTED]

La rémunération du président a été examinée en comparaison avec celle des présidents des sociétés d'état et du marché de référence. Les membres du comité ont exprimé l'importance d'offrir un programme global qui favorisera la rétention et la performance du président du conseil d'administration et directeur général de la CDP.

La recommandation des membres du comité est d'offrir des conditions d'emploi similaires à celles du président de Hydro-Québec, société d'état comparable à la Caisse par son envergure et sa complexité.

Plus spécifiquement, on recommande un salaire annuel de 337 000 \$, auquel s'ajoute une rémunération additionnelle de 30 % du salaire attribuée en fonction de l'atteinte d'objectifs approuvés par le conseil d'administration et un régime supplémentaire de retraite déterminé par le conseil d'administration. Ce régime supplémentaire de retraite, dont les balises seront examinées ultérieurement, devra être à la fois évolutif (sur une période d'environ 5 ans) et incitatif à une bonne performance.

Il est résolu :

D'entériner les recommandations du Comité des Ressources – Haute direction;

D'approuver les modifications proposées à la rémunération globale du président directeur général, incluant les modifications à la rémunération et au régime de retraite; et

De recommander au Gouvernement les modifications proposées

#### Planification stratégique

Le processus de planification stratégique est en cours.

#### Équité salariale

Un programme d'équité salarial sera mis en place.

#### Commandites

On examine la possibilité de contribuer, par le biais de commandites corporatives, à quelques projets majeurs à vocation philanthropique.

Sur cette question, les membres notent la nécessité d'avoir une politique qui encadre bien les commandites et d'axer celle-ci sur la stratégie d'affaires et le public qui aura été ciblé.

On souligne que dans le domaine des commandites philanthropiques il faut demeurer très prudent compte tenu du statut de la Caisse.

#### Administration

On note les recrutements suivants :

- monsieur Jacques Poirier à titre de Directeur principal responsable du volet «Politiques de placement des déposants»;
- monsieur Yves Gauthier à titre de Vice-président – Finances et Contrôle; et
- monsieur Jean Goulet à titre de Vice-président – Marketing et Communications.

## Gestion externe

Le partenariat avec Northern Trust n'a pas été renouvelé.

## Dossiers particuliers

### *Banque Nationale*

Une rencontre a eu lieu avec monsieur Réal Raymond, qui entrera en fonction au début de l'année 2002 à titre de président de la Banque Nationale. En fonction de la nouvelle réglementation, celui-ci a exposé sa vision quant au développement de la Banque. Les différents scénarios possibles ont été évoqués, notamment celui concernant la possibilité de faire des acquisitions stratégiques dans des secteurs spécifiques d'activités pour appuyer sa vision de croissance de la Banque.

### *Quebecor Média*

La restructuration de la dette de Quebecor Média est terminée. Dans le cadre de cette opération, on a en outre renégocié les conditions bancaires et procédé au rachat des actionnaires minoritaires de Sun Media.

Quant au fondamental de l'entreprise et à sa gestion, on demeure très confiant.

## SITUATION DES MARCHÉS

À l'aide du document déposé, monsieur Michel Nadeau fait état des incertitudes qui persistent et indique qu'il est actuellement difficile de voir poindre une reprise de l'économie et d'être confiant. Les éléments qui font en sorte qu'une reprise est incertaine sont détaillés.

Les marchés prévoient une reprise de l'économie et un revirement des profits en deuxième moitié de 2002. Les marchés anticipent également dès cet automne une reprise boursière qui fera suite à la réduction des impôts, à l'assouplissement monétaire, à la fin de l'ajustement des actions et à la baisse des coûts de l'énergie.

En général, la CDP a des positions plus défensives avec préférence pour les titres de valeur.

Au niveau des marchés internationaux, les ralentissements persistent à Hong Kong, Singapour et au Japon. La faiblesse du secteur bancaire japonais se maintient et on est en attente des investisseurs, de l'orientation des marchés et de l'économie. On attend un contexte plus favorable pour réinvestir les produits de vente.

En Europe, le secteur manufacturier européen semble entrer en récession. Avec la volatilité sur les marchés toujours aussi importante, on réduit le risque des portefeuilles.



En Amérique latine, les problèmes relatifs aux devises des pays persistent. On fait l'acquisition de titres dépréciés.

## ORIENTATIONS ET POLITIQUES

### Plan d'affaires 2001 : mise à jour

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, le premier vice-président – Développement stratégique présente le suivi du plan d'affaires 2001. Les objectifs de croissance et de performance de même que les valeurs fondamentales de la Caisse sont rappelés : la performance, l'engagement, la créativité, l'entrepreneurship, l'intégrité, l'éthique et la prudence.

Au niveau de la croissance, on avait ciblé les éléments suivants : développer la marque de commerce et l'image, bâtir une force de vente, renforcer les systèmes et les équipes de support, optimiser la synergie des équipes, accroître la circulation de l'information. On visait également à étendre la gestion de fonds à de nouveaux clients de même qu'à accroître le volume et la profondeur des placements négociés.

Pour la performance, on visait à bâtir une relève dans les équipes de gestion de placement, avoir une rigueur et une expertise dans nos équipes à l'étranger, saisir les opportunités, évaluer rigoureusement les modes de gestion et procéder à l'évolution du style sectoriel.

Les réalisations sont détaillées.

### *Marque de commerce*

CDP Capital a procédé au renouvellement de son image. Par ailleurs, on note la refonte du site Internet de même que la campagne publicitaire «Bâtir une force de vente». Deux directions ont été créées soit Marketing / Communications et Clients institutionnels.

### *Développement de produits et services*

Différents produits et services ont été développés par chacun des grands groupes (CDP Gestion Mondiale, CDP Participations et CDP Immobilier). On souligne notamment le fonds 2 de Sofinov, CDP Korea Telecom and Infrastructure Fund, Praedium V, Fonds Maestro, et Stabilitas.

### *Renforcer les systèmes et les équipes de support*

Pour CDP Gestion Mondiale, on se met à niveau avec les meilleures pratiques de l'industrie. À cet égard, on revoit le processus et les infrastructures des systèmes de «Front, Middle et Back office» de CDP Gestion Mondiale, on procède à l'embauche

d'un vice-président – Gestion intégrée des transactions et on procède à la structure des politiques de conformité.

Pour CDP Participations, on procède à la définition de l'architecture cible des systèmes et des processus d'affaires.

#### *Renforcement des ressources*

Des 114 nouvelles ressources qui se sont jointes, 17 sont pour la nouvelle clientèle.

#### *Accroître la circulation de l'information*

Différents moyens ont été développés pour optimiser la circulation de l'information : Scoop, Radar, l'Écho du Secrétariat, etc.

#### *Bâtir une relève dans les équipes de gestion*

Les équipes de gestion des placements se sont renforcées.

#### *Rigueur et expertise des équipes à l'étranger*

On rappelle à cet égard la nomination de monsieur Jean Lamothe à titre de président Asie. Par ailleurs, une réflexion sur le modèle de gestion de l'activité internationale a été entreprise.

#### *Saisir les opportunités*

On mentionne les dossiers Compass, Nouveau-Brunswick, Praedium et le développement de l'activité de prêts et emprunts de titres boursiers aux États-Unis.

#### *Évaluation rigoureuse des modes de gestion*

L'inventaire des modes de gestion est complété et l'informatisation d'un processus de diffusion des politiques de placement a été réalisée.

#### *Évolution du style sectoriel*

Création de 15 portefeuilles sectoriels nord-américains.

#### Campagne de notoriété au Québec

À l'aide des documents déposés, on décrit les objectifs de la campagne publicitaire prévue pour cet automne. On compte bâtir la notoriété de CDP Capital auprès des milieux financiers du Québec et préparer les investisseurs particuliers à faire confiance à CDP Capital pour leurs futurs placements personnels.

La stratégie de marketing est de démontrer l'équilibre dans la gestion pratiquée par CDP Capital, signaler clairement que CDP Capital est le gestionnaire de fonds de la Caisse de dépôt et placement du Québec, laquelle est depuis longtemps reconnue pour sa solidité, sa stabilité et ses succès financiers, se rapprocher de l'investisseur en l'informant sur les activités d'investissement de CDP Capital et développer un concept publicitaire distinctif par rapport aux gestionnaires de fonds concurrents.

L'axe développé est le suivant : les gestionnaires de fonds de CDP Capital maintiennent un équilibre entre les qualités qui sont nécessaires à l'obtention d'un rendement supérieur.

Les accroches publicitaires tournent autour des trois thèmes suivants : audace – prudence, hardiesse – sagesse, flair et savoir-faire. Les messages véhiculés sont la stabilité et la solidité de CDP Capital, la diversité de ses types de placement, son approche novatrice dans la création de nouveaux véhicules financiers, ses succès en Amérique et sur la planète, le savoir-faire de la plus grande équipe spécialisée en gestion de fonds au Canada et sa capacité à dénicher les meilleures opportunités dans tous les secteurs qu'ils soient traditionnels ou émergents.

Le marché visé est le Québec. Pour Toronto et le reste du Canada, une stratégie spécifique sera développée et on reviendra sur ce sujet lors d'une prochaine rencontre.

#### BLOC STRATÉGIQUE ET DOSSIERS PARTICULIERS

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



### *Mandat de certification pour l'ensemble des filiales de CDP Participations*

Suite au mandat de certification des états financiers et des rendements conformément aux normes de l'AIMR qui a été donné, la firme Arthur Anderson a commencé ses travaux de planification.

### *Service de vérification*

Les membres ont examiné le rapport d'activités pour la période du 12 mai 2001 au 17 août 2001. Les dossiers terminés suivants ont été commentés :

- *Vérification du bureau d'affaires de Paris* : la tenue des livres par la Banque Martin Maurel est simple, organisée et contrôlée. Le vérificateur externe Deloitte, Touche Tohmatsu n'a relevé aucune anomalie lors de sa vérification statutaire 2000. Les suivis et contrôles administratifs sont adéquats et favorisent l'exactitude des données. Un souci d'économie a été constaté dans les achats et l'octroi des contrats.
- *Processus d'adjudication des contrats d'Ivanhoé Cambridge* : de façon générale, la politique de gestion des achats par les services de l'approvisionnement et de développement/construction a été respectée au cours de l'année 2000. Dans la majorité des cas, on a procédé par appel d'offres, ce qui favorise l'équité et la saine gestion. Des travaux similaires sont entrepris chez SITQ.

Enfin, la Secrétaire générale fera un rappel des règles d'éthique concernant les transactions personnelles.

### Comité des Ressources : réunion du 31 août 2001

Pour faire suite à la réunion du 14 juin 2001, les membres ont examiné la proposition finale concernant le Programme de participation aux bénéfices dans le secteur du capital de risque.

Les caractéristiques du programme sont liées au rendement de la filiale concernée et au rendement du fonds externe. La mise en œuvre du programme ne s'effectue que si des fonds sont confiés en gestion par des investisseurs et si un rendement plancher est généré.

Compte tenu que les modalités ont été examinées en profondeur par le Comité des Ressources et que le Comité en recommande l'approbation,

Il est résolu :

D'autoriser la mise en place d'un **Programme de participation aux bénéfiques dans le secteur du capital de risque** suivant le libellé recommandé par le Comité des Ressources.

#### PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

##### Générale de Santé

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 40 000 000 euros dans **Générale de Santé**.

##### Sanitec

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 40 000 000 euros dans **Sanitec**.

##### Inter-Atlantic Fund, L.P.

Le document a été transmis. Des réserves sont émises concernant ce dossier et le suivant. Le président du conseil en prend note pour discussion avec l'équipe CDP Services financiers.

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 25 000 000 \$ US dans **Inter-Atlantic Fund, L.P.**

##### Hamilton Harbour Re Holdings, Ltd

Le document a été transmis. Les commentaires portent sur l'importance d'être prudent dans ce secteur : les gestionnaires concernés seront informés des préoccupations soulevées.

Sous réserve des préoccupations exprimées,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 25 000 000 \$ US dans  
**Hamilton Harbour Re Holdings, Ltd.**

Crown Entertainment inc. / Pan Acea

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation d'un investissement de 75 000 000 \$ US dans  
**Crown Entertainment inc. / Pan Acea.**

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

Direction – Marchés boursiers canadiens

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

## GESTION CDP GESTION MONDIALE

Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 28 septembre 2001.

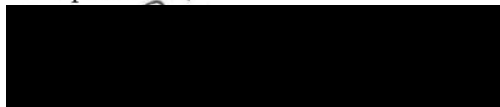
LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 11 h 50.

Le secrétaire,



Le président,

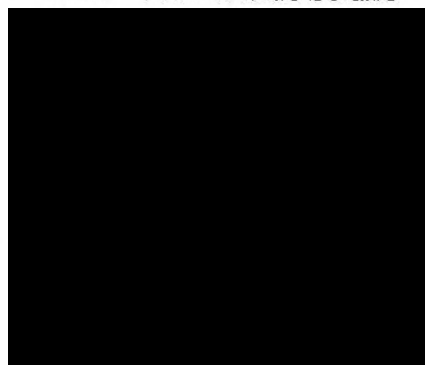




CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au 1981 avenue McGill College, 8<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le vendredi 28 septembre 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Messieurs Michel Nadeau, Miville Tremblay, Jean-Pierre Couture, Mathieu Rochon assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 14 septembre 2001.

ORDRE DU JOUR

Le point «Comité des ressources - Haute direction : réunion du 28 septembre 2001» sera abordé après l'approbation du mémoire de délibérations. L'ordre du jour modifié est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 31 août 2001 est adopté.

RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité des Ressources – Haute direction : réunion du 28 septembre 2001

■■■■■ fait état de sa rencontre avec madame ■■■■■ le 26 septembre dernier et des sujets abordés, à savoir la rémunération globale du président directeur général de la Caisse telle que proposée par le conseil d'administration et les fonctions de président du conseil d'administration et directeur général

Les membres du Comité des Ressources – Haute direction vont faire le point au cours des prochains jours sur la stratégie concernant ces deux sujets. Un élément toutefois se

dégage des commentaires : dans le contexte actuel de tourmente des marchés financiers, on est préoccupé par le momentum de ces décisions et par les risques qui en découlent pour l'organisation. En ces temps d'incertitude, il n'apparaît pas approprié de procéder à des changements majeurs.

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### Institutions financières

Un groupe de travail sur les institutions financières a été mis en place sous l'égide de monsieur Michel Nadeau. Ce groupe examine les plans d'affaires des institutions financières québécoises de façon à établir une stratégie pour travailler de concert avec celles-ci.

La [REDACTED] a remboursé la Caisse pour les frais de vérification diligente encourus dans ce dossier.

### Bureau d'affaires

On procédera à l'ouverture du bureau de Tokyo le 6 novembre 2001. Compte tenu des coûts qui en découlent, les membres conviennent que lors de tels événements, on doit limiter le nombre de personnes invitées. Certains membres qui ont des activités avec CDP en Asie pourraient être invités.

### Événements du 11 septembre 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont amené un décalage variant de 1 à 4 jours pour le règlement des transactions. Compte tenu des difficultés qui ont été rencontrées, on examinera au cours des prochaines semaines la possibilité d'avoir un canal alternatif de règlement des transactions.

### Lauréats de la Réussite Entreprendre 2001

Les Lauréats de la Réussite Entreprendre 2001 sont madame Christiane Germain, Développement Germain-Des-Prés et monsieur Alain Bouchard, Alimentation Couche-Tard.

## Quebecor Media

Une troisième réserve de 250 000 000 \$ a été prise. Une quatrième réserve est possible d'ici la fin de l'année.

Au niveau du fondamental de l'entreprise, on demeure confiant. On souligne qu'étant donné la baisse des marchés boursiers, si on avait été associé avec le câblodistributeur Rogers, la Caisse aurait perdu plus de 50 % de la mise. En effet, au 4 février 2000 l'offre de Rogers Communications sur Groupe Vidéotron Ltée valait 46,83 \$ par rapport à un montant 19,70 \$ en date du 28 septembre 2001, soit une baisse de 58 % . On rappelle que le coût de l'investissement dans Quebecor Média fut de 2 948 000 000 \$. Advenant, qu'une réserve additionnelle de 250 000 000 \$ soit prise d'ici la fin de l'année, la perte serait de 33,9 %; si la réserve additionnelle était de 500 000 000 \$, la diminution de valeur serait d'environ 42 %. Depuis un an, à la Bourse de Toronto, le secteur de la télédiffusion a perdu 33 %, le câble a reculé de 29 % et les communications et médias 26 %.

## CDP Conseil

La Caisse et la compagnie Arab Insurance Group (ARIG) vont s'associer pour former une coentreprise à Bahreïn pour gérer 400 000 000 \$ US confiés par ARIG. Les deux partenaires seront associés à parts égales pour gérer les avoirs des assurés de la compagnie.

## Activités publiques

Une allocution est prévue à la Chambre de commerce Italienne le 2 octobre 2001 et une autre à la Chambre de commerce de Québec le 30 octobre 2001.

## SITUATION DES MARCHÉS

### Analyse d'IRIS

À l'aide du document déposé, messieurs Miville Tremblay, Jean-Pierre Couture et Mathieu Rochon commentent les vues d'IRIS sur la conjoncture économique, les marchés financiers et les conditions politiques qui prévalent actuellement.

Les constats suivants sont dégagés : le Consensus voit une faible récession en deuxième partie d'année et un rebond vigoureux en 2002 grâce à des politiques monétaires, budgétaires et fiscales expansionnistes et une baisse des prix de l'énergie.

Les analystes révisent à la baisse leurs prévisions de bénéfices et leur cible boursière et sont très partagés sur le rapport risque/rendement. Le modèle de la Réserve Fédérale indique que la Bourse américaine est sous-évaluée mais l'écart entre les rendements favorise les obligations.

Les opinions partagées de certains stratèges sont détaillées :

- Peter Bernstein : la prudence est de mise;
- Andrew Smithers : la surévaluation est toujours excessive;
- Peter Canelo : préférence pour les secteurs défensifs;
- Abby-J. Cohen : c'est le temps d'augmenter la pondération en actions;
- Edward Yardeni : baisse des prévisions des bénéfices du S&P 500 pour l'année 2001, mais prévision maintenue pour 2002 reflétant les anticipations de reprise plus prononcée;
- Charles H. Blood : on est près du creux, mais celui-ci n'est pas nécessairement atteint.

Finalement, monsieur Miville Tremblay détaille les risques politiques : ces risques pèsent lourdement sur les marchés et pourraient enrayer l'évolution habituelle du cycle économique par une perte de confiance prolongée des consommateurs. Il souligne qu'acheter des actions en creux de cycle économique est un risque limité lorsqu'on voit l'ampleur des politiques expansionnistes, mais acheter en crise politique est un risque plus difficile à calculer.

Le Consensus anticipe un rebond en 2002 si la crise politique reste limitée et n'effraie pas les consommateurs de manière durable.

Les interrogations portent sur la conjoncture économique au Japon. À cet égard, on indique que la relance de l'économie doit passer par une volonté ferme du gouvernement japonais à procéder à une réforme structurelle en profondeur.

### Situation des marchés

À l'aide du document déposé «Entrée dans la récession... », monsieur Michel Nadeau fait le point sur les marchés suite aux événements du 11 septembre dernier. Avant la crise, le consommateur américain était le seul élément qui empêchait l'économie d'entrée en récession. Depuis les événements, on indique que plusieurs secteurs, en particulier le domaine des assurances et de l'industrie aérienne, se sont effondrés. L'ampleur et la durée des effets de l'attentat sur l'économie sont impossibles à évaluer, mais il est certain que la reprise sera retardée de quelques mois.

Avec l'augmentation de la prime de risque exigée des investisseurs, l'indice canadien a chuté de 9,4 % depuis le 11 septembre 2001. Au 26 septembre, les rendements du TSE 300, du NASDAQ et du S&P500 sont respectivement de - 29,8 %, - 42,2 % et - 24,1 %.

Cette situation exceptionnelle de marché, dans un contexte qui était déjà difficile, a des impacts importants sur les rendements de la Caisse.

Finalement, monsieur Michel Nadeau fait le point sur les stratégies mises en place suite à ces événements :

- Tous les portefeuilles d'actions sont courts et on demeure positif sur les obligations et l'encaisse. Dans les actions, des achats sélectifs ont été faits (Bombardier, British Airways, etc.);
- Dans les devises, on a déplacé le risque du dollar vers l'euro et le yen;
- Finalement, à l'aide du document déposé, on fait le point sur la stratégie de vente d'options de vente sur les marchés européens et américains : au total, la prime reçue s'élève à 40 078 897 \$.

Des précisions sont apportées sur le reste du programme de la stratégie de vente d'options de vente sur les marchés européens et américains qui sera complété si l'indice du S&P 500 se transige autour de 9,50. On rappelle qu'au 24 septembre 2001, seulement 1 200 000 000 \$ (valeur nominale) avait été complété sur un total de 2 000 000 000 \$.

## ORIENTATIONS ET POLITIQUES

### Plan stratégique 2002-2004

À l'aide du document déposé, le président du conseil commente les axes 2002-2004 de CDP et de CDP Capital. On compte se développer comme l'un des 10 meilleurs gestionnaires dans le monde et, à la lumière de l'évolution de nos objectifs d'entreprise et de l'environnement mondial, refaire nos façons de penser et d'agir pour être une locomotive plus efficace dans l'économie locale.

Les valeurs de la Caisse sont rappelées : performance, engagement, éthique, intégrité, créativité, entrepreneurship et prudence. Les principales clientèles ciblées sont le Québec, le Canada, les États-Unis et le Japon. La croissance annuelle visée est de 20 %.

Les produits et véhicules sont les produits grands marchés, les placements privés, l'immobilier et les autres produits alternatifs. Par ailleurs, pour arriver à être l'un des meilleurs gestionnaires dans le monde, on rappelle qu'on doit s'appuyer sur la force des ressources humaines, des ressources d'information et du support.

Le positionnement au Québec est rappelé. On compte être un acteur financier en appui aux entreprises (démarrage, croissance, plus-value) et en appui au milieu (industries et régions).

Parmi les enjeux qui doivent être pris en considération, on note la gestion du changement et la stratégie à l'égard des ressources humaines.

## RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

### Comité des Ressources : réunion du 28 septembre 2001

Les membres ont reçu un rapport sur le suivi budgétaire pour l'année 2001 et examiné les paramètres budgétaires pour l'année 2002.

Le cadre budgétaire 2002 est caractérisé par la mobilisation de l'organisation dans la consolidation de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés par la Caisse au cours des années 2000 et 2001. L'orientation stratégique reliée au développement nouvelles clientèles requiert l'acquisition et le développement de ressources humaines dans les secteurs de la gestion particulièrement pour la mise en opération des dizaines de fonds communs de placement d'ici la fin 2001 et pour l'ensemble des opérations de support associé à ce type d'activité. Le positionnement international de l'organisation sera assuré via le développement des bureaux à l'étranger qui seront adaptés aux réalités locales sans oublier de bien couvrir les besoins relatifs aux activités de support à cet objectif à même le siège social.

La création de CDP Capital et la réorganisation des activités de la Caisse et de CDP Capital ne devraient pas entraîner d'augmentations importantes de coûts. Ce projet de réorganisation mobilisera les efforts collectifs des directions de la Caisse et de CDP Capital pour assurer à la Caisse et à ses déposants la structure optimale permettant de protéger les actifs des déposants tout en favorisant la croissance du portefeuille des activités prévues au plan d'affaires de chacune des unités d'affaires de la Caisse et des filiales.

Finalement, l'atteinte de ces différents objectifs s'articule autour d'une volonté constante de maintenir les coûts inférieurs à ceux des pairs, tant au chapitre d'activités de gestion sur les grands marchés que dans le secteur des participations et de l'immobilier.

Au cours des dernières années, la CDP a connu un accroissement de ses budgets afin d'assurer une adéquation entre ses activités et ses besoins en ressources humaines et financières. Après ces années de croissance, on évalue la pertinence de chacun des postes budgétaires dans chaque centre de coûts. Dans son ensemble, les activités traditionnelles devront être réalisées à l'intérieur des budgets de reconduction proposés et chaque nouvelle demande fera l'objet d'une évaluation rigoureuse.

Pour le budget 2002, le nombre d'effectifs sera maintenu au minimum, mais en nombre suffisant pour répondre de façon optimale au développement de nouveaux produits et de nouvelles clientèles. Les augmentations salariales traduiront les prévisions de hausse

qu'anticipent les marchés de référence, soit celui du marché de l'investissement institutionnel pour les secteurs de placement et celui répertoriant les sociétés québécoises de taille moyenne ainsi que les emplois du secteur public québécois dans les secteurs administratifs.

Les frais de fonctionnement reliés aux activités traditionnelles ne devraient pas augmenter plus que le taux d'inflation prévu pour 2002, soit 2,5 %, sauf pour les nouvelles demandes reliées aux activités stratégiques.

Au niveau des immobilisations et des projets, la Caisse a entrepris depuis quelques années un processus continu en vue de l'atteinte d'une architecture informatique cible qui a comme objectif de positionner la Caisse au premier rang parmi les meilleures pratiques de l'industrie.

Pour l'année 2002, près de 50 projets sont à l'étude. Toutefois, un exercice de priorisation des projets est actuellement en cours et déterminera le carnet des projets informatiques 2002. Ces projets devraient s'articuler autour de la gestion électronique des documents, la gestion des connaissances et la mise en place d'une infrastructure Internet.

#### Conseil CDP Immobilier : réunions des 12 et 19 septembre 2001

##### Réunion du 12 septembre

Les membres ont autorisé l'acquisition par SITQ d'un immeuble situé à New York à quelques rues de Time Square.

La transaction sera structurée en un REIT dans lequel SITQ détiendra 49,95 %, soit un investissement de 102 109 380 \$ US (environ 153 164 069 \$ CAN). L'autre 50 % sera détenu par une entité constituée de Georges Comfort & Sons, un gestionnaire local ayant un portefeuille sous gestion d'environ 7 500 000 pieds carrés et par Loeb Partners Realty.

Les membres ont également été informés que Bentall a fait une offre pour acquérir Apex Corporation, compagnie spécialisée dans les trois secteurs immobiliers suivants : la construction de maisons résidentielles, l'acquisition de terrains ainsi que la construction de résidences pour personnes âgées.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur marchande des actifs de la compagnie, soit environ 155 000 000 \$.

##### Réunion du 19 septembre

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

### Sydney Kingsford-Smith International Airport

Compte tenu des événements récents, le Gouvernement australien a décidé de retirer le projet de privatisation de l'aéroport de Sydney. Ce dossier est donc retiré.

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### Direction – Marchés boursiers canadiens

Le document a été transmis.

### CDP Conseil inc. : Plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

### CDP Accès Capital : Plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

## GESTION CDP GESTION MONDIALE

### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

### Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

## CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR L'ANNÉE 2002

Le calendrier des réunions pour l'année 2002 transmis est adopté.



PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 26 octobre 2001.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 11 h 20.

Le secrétaire,



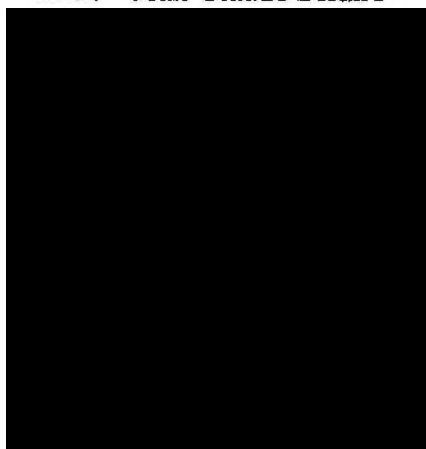
Le président,



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au 1981 avenue McGill College, 8<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le vendredi 26 octobre 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Messieurs Pierre Lussier, Claude Séguin, Bertrand Lauzon et François Grenier assistent en partie à la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 12 octobre 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 28 septembre 2001 est adopté en remplaçant la troisième phrase du deuxième paragraphe de la page 398 de la rubrique Quebecor Média par :

«En effet, au 4 février 2000 l'offre de Rogers Communications sur Groupe Vidéotron Ltée valait 46,83 \$ par rapport à un montant 19,70 \$ en date du 28 septembre 2001, soit une baisse de 58 % . On rappelle que le coût de l'investissement dans Quebecor Média fut de 2 948 000 000 \$. Advenant, qu'une réserve additionnelle de 250 000 000 \$ soit prise d'ici la fin de l'année, la perte serait de 33,9 %; si la réserve additionnelle était de 500 000 000 \$, la diminution de valeur serait d'environ 42 %.»

Comité des Ressources Haute direction : Suivi

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Portefeuille Caisse

Le rendement pour l'ensemble des portefeuilles est actuellement autour de -8%. Depuis deux mois, on a diminué le niveau de risque et on est sous-pondéré en actions. De plus, on a procédé à plusieurs placements tactiques de façon à profiter des opportunités de marchés.

Les discussions portent sur la couverture médiatique. On rappelle l'importance d'avoir une stratégie et un plan de communication bien ciblé pour expliquer davantage la Caisse et ses enjeux. De plus, on souligne qu'il faudrait travailler davantage avec les chroniqueurs financiers.

CDP Participations

*Planification stratégique 2002*

Les plans d'affaires des différentes filiales sont en voie d'être finalisés. On rappelle que certains secteurs traversent actuellement un période particulièrement difficile, notamment le secteur des télécommunications.

Les principaux éléments qui sont abordés dans la planification stratégique 2002 sont évoqués :

- *Sofinov*

On rappelle la démarche de Sofinov pour lancer un fonds externe pour de la nouvelle clientèle. L'intérêt que suscite cette levée de fonds dans le marché se concrétise.

- *Positionnement Québec*

Les dossiers en difficulté ont augmenté et demandent davantage de suivi. Deux équipes actuellement aident les entreprises : CDP Accès Capital et Capital d'Amérique CDPQ inc. Une équipe spécialisée en redressement qui aura une expertise particulière sera mise en place.

Par ailleurs, on compte investir davantage dans les entreprises québécoises de toutes les régions du Québec au cours de la prochaine année. À cet égard, des gestionnaires seront dédiés spécifiquement pour agir dans les dossiers au Québec. On déploiera notamment une équipe qui s'occupera davantage des dossiers de la région de Montréal.

- *International*

Le modèle développé pour l'Asie sera reproduit pour l'Europe de l'Ouest.

- *Services financiers CDPQ inc.*

L'équipe de Services financiers CDPQ inc. couvre maintenant l'ensemble du secteur des institutions financières. On rappelle qu'auparavant Capital d'Amérique CDPQ inc. couvrait également certains de ces dossiers : ceux-ci ont été transférés à Services financiers CDPQ inc.

Les commentaires portent sur la stratégie de positionnement pour les dossiers Québec et la stratégie de déploiement à l'international. On note l'importance de rediscuter de ces points lors d'une prochaine rencontre. On rappelle toutefois les deux axes visés dans la planification stratégique soit de «devenir l'un des dix meilleurs gestionnaires dans le monde et, à la lumière de l'évolution de nos objectifs d'entreprise et de l'environnement mondial, refaire nos façons de penser et d'agir pour être une locomotive plus efficace dans l'économie locale».

## Dossiers particuliers

### *Quebecor Média*

Le recrutement pour le président de Groupe Vidéotron Ltée est en cours.

### *Banque Nationale*

*On rappelle la confidentialité qui entoure ce dossier. Monsieur [REDACTED] assiste à ce point, mais s'abstient de participer à la discussion.*

On rappelle que le groupe de travail sur les institutions financières examine notamment la situation de la Banque Nationale. On compte évaluer l'ensemble des alternatives qui permettraient d'appuyer le développement stratégique et la pérennité de la Banque Nationale tout en examinant ce dossier sous l'angle des orientations stratégiques de la Caisse. L'examen des alternatives tiendra compte du potentiel d'expansion de la Banque et des synergies futures qui pourraient en découler pour la Caisse.

### *Domtar inc.*

On a participé à l'émission publique du 2 octobre 2001 de façon à maintenir notre position.

## SITUATION DES MARCHÉS

### Situation des marchés

À l'aide d'une présentation visuelle, monsieur Pierre Lussier dresse un portrait du scénario 2002 des marchés.

Le scénario présenté est à l'effet que dans un an, la reprise économique sera amorcée, l'inflation n'aura pas grimpé, le marché boursier aura anticipé et aura superformé le marché obligataire.

La reprise économique sera amorcée en raison de l'effet retardé de la stimulation monétaire et fiscale et de la sensible baisse des inventaires. Compte tenu de ce scénario, monsieur Lussier élabore sur l'impact qui en découle sur les marchés. Au niveau du marché obligataire, il signale qu'en passant de 6,79 % à 4,46 %, les marchés ont bien escompté le ralentissement présent mais pas la reprise surtout que les surplus budgétaires vont baisser et que les joueurs sont investis.

Au niveau des marchés boursiers, on croit que le creux de la croissance des bénéfices approche : les entreprises ont coupé et la reprise économique est à venir. Par ailleurs, on fait état des éléments suivants : les initiés achètent, les caisses rebalencent et le sentiment était déprimé.

À l'aide des tableaux, on examine quelle classe d'actifs performe le mieux en récession. On constate que pour toutes les périodes de récession de 1970, 1974, 1980, 1982 et 1990, les actions performent mieux que les obligations.

Les risques du scénario présenté sont détaillés. Ces risques sont notamment qu'une récession serait plus prononcée parce que la Réserve Fédérale aura été trop restrictive, le dollar américain trop fort, l'effet de richesse plus important que par le passé et les stimulations qui ne fonctionneraient pas.

Finalement, le tableau faisant état des portefeuilles au 30 juin 2001 est examiné : la CDP a 40 % en revenus fixes et 60 % en revenus variables.

Les interrogations portent sur la différence entre l'économie américaine et l'économie canadienne, la situation de l'Europe de même que celle du Japon.

### ORIENTATIONS ET POLITIQUES

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



### *SITQ : The Investment Building*

Les membres ont autorisé l'acquisition d'un immeuble de classe AAA situé à deux rues de la Maison-Blanche dans le district financier de Washington, DC.

L'immeuble qui a été construit en 2001 intègre l'architecture des années '20 avec toutes les fonctionnalités des immeubles modernes de prestige d'aujourd'hui.

La construction de ce projet a été réalisée par The Kaempfer Company et Blackstone. SITQ participera à la structure de REIT à contrôle domestique en partenariat avec West Wind Capital Partners, une banque marchande spécialisée dans l'acquisition, le financement, la disposition et la gestion d'actifs immobiliers pour le compte d'investisseurs américains et européens, et The Kaempfer Company, un développeur, opérateur et investisseur local très réputé à Washington. La quote-part de SITQ est fixée à 49,95 %.

Le prix d'acquisition total est établi à 162 000 000 \$ US, soit 84 333 176 \$ US (environ 132 403 086 \$ CAD) pour SITQ à sa quote-part, de manière à assurer aux acquéreurs une rentrée de fonds (« cash-flow ») stable sur 5 ans et ainsi réaliser un rendement courant minimal sans levier de 8,15 % par année.

L'horizon de placement prévu étant de 5 ans, le taux de rendement interne pour 5 ans est évalué à 9,82 % sans levier et à 15,35 % avec levier.

#### Comité des Ressources : réunion du 26 octobre 2001

À la réunion du Comité des Ressources les membres ont reçu le règlement quant aux dispositions relatives au régime supplémentaire de retraite pour les cadres désignés. Ce régime supplémentaire qui entrera en vigueur pour 2001 et commencera à s'accumuler à partir de 2001 a pour but de verser des prestations additionnelles aux cadres désignés.

Les membres en recommandent l'approbation.

Il est résolu :

D'entériner les recommandations du Comité des Ressources et d'établir un régime supplémentaire de retraite pour les cadres désignés.

Les membres ont également approuvé les niveaux 10 et plus.

Par ailleurs, on informe les membres de l'embauche de monsieur Paul D. Campbell à titre de président de SITQ Immobilier. Il entrera en poste le 3 janvier 2002.



## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### CDP Accès Capital : Plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

### Hypothèques CDP : Plan d'affaires 2001

Le document a été transmis.

### Marchés boursiers internationaux : revue des opérations et perspectives

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie est déposée, monsieur François Grenier rappelle l'actif sous gestion des marchés boursiers internationaux. L'actif totalise 18 465 000 000 \$, dont 8 174 000 000 \$ en gestion interne active, 3 719 000 000 \$ en gestion externe active et 6 572 000 000 \$ en gestion indicielle.

Les écarts de rendements des marchés boursiers internationaux de la gestion interne sont examinés. Les défis à relever pour l'équipe de la direction sont détaillés : ceux-ci consistent à avoir une profondeur des équipes de gestion, couvrir tous les segments de marché, apporter le support à la gestion pour de nouvelle clientèle.

Au niveau de la profondeur, on recrute les gestionnaires et les analystes de qualité pour chaque région. Quant à la couverture de tous les segments de marché, on vise certaines activités nouvelles dont les petites capitalisations américaines du marché boursier, le mode EAEO interne (gestion active : choix de région), les marchés émergents, le choix de pays par la gestion tactique et la gestion active des modes indicieux S&P 500 et Québec-Mondial.

Au niveau du support à la gestion, on vise à améliorer des systèmes de support à la gestion pour les Marchés boursiers internationaux par le développement de Murex, bâtir des outils quantitatifs tels «filtres», gérer le risque adéquatement, renforcer l'accès à l'information pour les gestionnaires et les analystes.

Quant à la gestion pour la nouvelle clientèle, on compte gérer la multi-gestion, soit les multiples portefeuilles, garder un «œil» sur les pairs, garder le «focus», bien exécuter les aspects techniques et avoir une stabilité et une profondeur des équipes de gestion.

## GESTION CDP GESTION MONDIALE

### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

### Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.


## PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 30 novembre 2001.

## LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 12 h 00.

Le secrétaire,



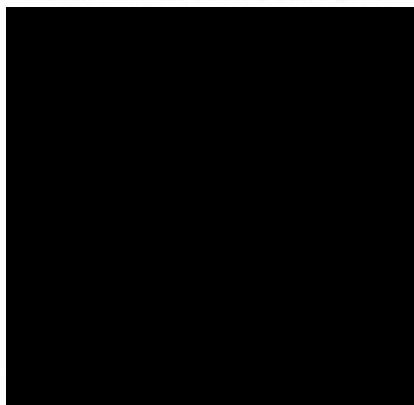
Le président,



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au 1981 avenue McGill College, 8<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le vendredi 30 novembre 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Monsieur Michel Nadeau assiste à la réunion; messieurs François Geoffrion, Claude Séguin, Fernand Perreault, Jean-Claude Cyr et Bertrand Lauzon y assistent en partie.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 19 novembre 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 26 octobre 2001 est adopté.

SITUATION DES MARCHÉS

Situation des marchés

À l'aide du document déposé, monsieur Michel Nadeau présente la situation des marchés : les marchés boursiers sont actuellement en hausse. Depuis le 11 septembre 2001, les activités de rebalancement des portefeuilles des caisses de retraite américaines se sont traduites par une injection de 90 000 000 000 \$ US sur le marché des actions américaines et internationales.

Les caisses américaines étaient entre 3 % et 7 % sous-pondérées en actions après le troisième trimestre 2001. D'ici la fin de l'année, les caisses possédant un plan stratégique de répartition de l'actif poursuivront leur rebalancement.

Pour les particuliers, les investisseurs sont impatients de se reprendre à la suite du dernier marché baissier et ont également peur de manquer la prochaine vague haussière. On assiste à beaucoup de «momentum buying» et de «market timing» afin de réaliser des profits dans un marché qui a de considérables fluctuations.

Le rebondissement des indices est-il attribuable à un rebond mécanique dû au retour à la normale après le 11 septembre 2001 ou à une véritable reprise de l'économie ? Les arguments d'une conjoncture économique haussière et baissière sont examinés.

Monsieur Nadeau poursuit sa présentation en rappelant qu'un marché boursier peut fluctuer pendant plusieurs années sans avancer. En 13 ans, soit de 1965 à 1978, le S&P 500 n'a gagné que 4 %. L'hypothèse d'efficience des marchés est détaillée. En moyenne, l'effet pays a été supérieur à l'effet secteur durant les années 1990. Cependant, l'effet secteur est devenu plus important dans le temps et surpasse l'effet de pays depuis 1999.

Monsieur Nadeau conclut sa présentation en rappelant que la CDP demeure très prudente face au marché.

## ORIENTATIONS ET POLITIQUES

### Planification stratégique 2002-2004

À l'invitation du président du conseil, chacun des premiers vice-présidents présente la planification stratégique de son secteur. Le document qui regroupe l'ensemble des présentations est déposé.

### CDP Capital

Monsieur Michel Nadeau rappelle que CDP Capital souhaite être reconnue internationalement comme l'un des 10 meilleurs gestionnaires mondiaux de fonds spécialisés dans les investissements internationaux et alternatifs. L'internationalisation, la gestion pour tiers et la croissance rapide de l'actif sous gestion de CDP Capital soulèvent de nouveaux enjeux, dont les principaux sont : l'établissement d'une culture Caisse globale, qui maintient à l'échelle internationale les valeurs de base de la CDP, en intégrant le multiculturalisme et l'engagement face aux clients et partenaires, un modèle organisationnel qui permet de valoriser et d'intégrer mondialement les compétences, l'information, les processus et les systèmes d'affaires au bénéfice de ses clients et partenaires.

Afin de générer pour le compte de la CDP et de ses autres clients un rendement moyen sur 5 ans performant par rapport aux indices de référence et qui est également concurrentiel par rapport à l'industrie de la gestion de fonds, les plans d'action qui seront mis en place visent à établir un système de comparaison de la performance avec la concurrence pour chaque catégorie d'actif de façon à orienter les efforts d'amélioration, revoir annuellement la pertinence de chaque poste de gestion sur la base de son apport à la performance risque par rapport à un barème prédéfini.

Comme autre objectif, on compte veiller à la sécurité des capitaux sous gestion en appliquant une gestion intégrée du risque qui correspond aux meilleures pratiques de l'industrie dans tous les secteurs d'investissement et en développant le contrôle de l'intégrité de l'information et des pratiques au sein de CDP Capital.

On compte également améliorer l'efficacité opérationnelle qui contribue au développement de la clientèle et à l'amélioration du rendement. À cet égard, on vise à établir entre les différentes filiales des processus clairs qui assurent une réponse globale aux clients et aux partenaires de CDP Capital et établir des mécanismes de gestion appropriés.

Au niveau du déploiement à l'international, les objectifs sont d'implanter un mode de fonctionnement international, développer une masse critique de gestionnaires seniors pour encadrer les opérations internationales et acquérir des entreprises locales dans les marchés ciblés. La croissance par acquisition et coentreprise est détaillée : on compte effectuer au moins une transaction de portée stratégique en 2002 aux États-Unis ou en Europe.

Le tableau sur les prévisions quant à l'actif net sous gestion prévu est examiné. Au total en 2004, on prévoit avoir un actif net sous gestion de 163 928 000 000 \$, soit 104 749 000 000 \$ pour les déposants et 59 179 000 000 \$ pour les clients.

#### Développement de marché

Monsieur François Geoffrion présente les principaux points du Plan d'affaires au niveau du développement de marché.

L'objectif 2004, au niveau des marchés institutionnels ciblés est d'avoir 21 500 000 000 \$ en gestion externe répartis en Amérique du Nord, en Europe et au Japon.

Au niveau des produits et des services, on compte axer le développement en fonction des besoins des divers marchés visés et en mettant l'accent sur les avantages concurrentiels de CDP Capital. À cet égard, on vise à développer des produits d'investissement pour la clientèle institutionnelle, centrée sur les investissements alternatifs, d'ingénierie financière et les portefeuilles continentaux sectoriels.

On compte également lancer au moins trois produits de détail au Canada en 2002 qui visent préférentiellement la clientèle fortunée. Ces produits devront se démarquer des produits concurrents.

On compte obtenir, d'ici décembre 2004, 21 500 000 000 \$ en mandats de gestion.

### CDP Gestion Mondiale

Monsieur Michel Nadeau rappelle la vision de CDP Gestion Mondiale : être un leader mondial de la gestion de fonds sur les marchés liquides dont le cœur des activités est au Québec avec des ramifications mondiales, produire de la valeur ajoutée via des styles de gestion multiples et une présence dans plusieurs niches de marché tout en alliant créativité et prudence.

Le tableau sur les objectifs actuels de valeur ajoutée est examiné. La priorité pour 2002 est de revoir la pertinence des objectifs, notamment au niveau du portefeuille d'actions étrangères. En ce qui concerne la stratégie organisationnelle, on compte structurer les équipes de manière à être prêt à répondre aux divers besoins de la clientèle. À cet égard, on augmentera les effectifs de l'équipe des marchés boursiers internationaux.

En ce qui a trait aux produits et au marché, des produits de niche seront ajoutés à la gamme actuelle : portefeuilles long/court, encaisse en devises, obligations à haut rendement, dérivés et « hedge », petites capitalisations européennes et asiatiques de même que denrées.

### CDP Participations

Monsieur Claude Séguin rappelle qu'avec les filiales de Participations, on compte devenir un joueur reconnu dans les placements privés à l'échelle mondiale par les investisseurs qui lui confient des mandats, par les entreprises dans lesquelles elles investissent et par sa contribution à l'essor économique du Québec. La stratégie pour atteindre cet objectif est détaillée.

- *Être un joueur reconnu à l'échelle mondiale dans le secteur des participations privées*

On compte restructurer les activités internationales afin d'en augmenter la capacité d'investissements, utiliser stratégiquement les investissements dans les fonds externes pour accélérer les investissements internationaux, accentuer l'activité internationale des filiales sectorielles et le développement des activités canadiennes hors Québec, notamment avec Sofinov et Capital Communications.

- *Être reconnu par les investisseurs*

À cet égard, on compte maintenir le cap des objectifs de rendement à moyen terme qui placent CDP Participations parmi les meilleurs groupes de placements privés, offrir aux nouvelles clientèles des produits innovateurs et performants permettant d'atteindre

l'objectif de 10 % des actifs en gestion pour des tiers, établir des mécanismes de gouvernance, de processus de placement et de suivis de performance et d'activités.

- *Être reconnu par les entreprises partenaires*

On compte développer l'expertise sectorielle, la valeur ajoutée, le professionnalisme et la rapidité d'exécution, offrir un cadre de partenariat qui épouse les objectifs et les ambitions des entreprises tout en maximisant l'apport des ressources diversifiées de CDP Participations et de CDP Capital.

- *Être reconnu pour sa contribution à l'essor économique du Québec*

On vise à renforcer les équipes dédiées au Québec, gérer les dossiers stratégiques, établir des partenariats avec les entreprises québécoises pour favoriser leur croissance hors Québec et s'assurer que les entreprises québécoises bien gérées ressortent gagnantes du ralentissement de l'économie.

Enfin, le dernier objectif vise à augmenter l'actif sous gestion à 20 000 000 000 \$, dont 2 000 000 000 \$ pour les clients externes.

#### CDP Immobilier

Monsieur Fernand Perreault fait état des objectifs visés dans le Plan d'affaires soit : augmenter d'ici décembre 2004 l'actif net sous gestion à 55 000 000 000 \$ brut, dont 45 % pour les tiers. L'actif sous gestion comprend approximativement 40 000 000 000 \$ de produits d'équité et 15 000 000 000 \$ de produits de dette et représente dans l'ensemble une augmentation cumulative annuelle de 20 %.

La stratégie pour atteindre cet objectif est détaillée. On compte effectuer des prises de participations de 50 % et plus dans des gestionnaires ayant déjà une feuille de route intéressante et un réseau établi de clients investisseurs, développer les deux gestionnaires de fonds acquis en 2001 (Praedium et PenReal) et les deux autres gestionnaires qui s'ajouteront au réseau durant les prochains mois en Amérique latine et en Europe. On souligne que ces gestionnaires de fonds offriront à la clientèle investisseurs des fonds discrétionnaires dans chacun de leur marché et pourront gérer des comptes exclusifs pour des clients de grande envergure.

Au niveau de la gestion directe, on compte offrir ce style de gestion pour des investisseurs de grande envergure déjà initiés à l'immobilier et disposant de sommes importantes à investir, des fonds gérés directement sur le modèle de «club deal» en Europe et en Asie.

On compte également effectuer la syndication d'une portion de 50 % des immeubles à caractère patrimonial, soit les centres commerciaux régionaux d'Ivanhoé Cambridge et les grands immeubles à bureaux du Centre-Ville de SITQ Immobilier, pour des

investisseurs plus actifs désirant être impliqués plus directement dans la gestion de leurs placements.

Finalement, on compte réaliser la titrisation de produits de dette immobilière pour les investisseurs de marché obligataire.

Le deuxième objectif vise à augmenter le produit d'opportunité de 40 % à 60 % du portefeuille sous gestion visant des rendements absolus similaires à ceux des marchés boursiers et du placement privé. À cet égard, on privilégiera le marché de l'Asie particulièrement celui de Tokyo et de Séoul, on recherchera le produit de dette non performant, et on réalisera des prises de contrôle de compagnies sous capitalisées.

On compte également réaliser des opérations d'arbitrage tirant profit de la faiblesse des cours boursiers par rapport à la juste valeur des actifs sous-jacents dans les marchés européens et asiatiques. On compte également tirer profit de la diminution de liquidité dans certains produits suite au ralentissement économique sur le marché américain, privilégier le financement mezzanine lorsque des entrepreneurs compétents manifesteront un besoin de financement, faire l'acquisition en Europe de portefeuilles immobiliers de groupes industriels pour restructuration et revente à la pièce, diminuer les activités de développement compte tenu de la conjoncture économique difficile dans plusieurs marchés, limiter les placements dans les marchés de l'Amérique latine et de l'Europe Centrale et, pour l'activité patrimoniale, générer un rendement stable comparable aux placements à revenus fixes et se situant à un niveau représentant une prime de 300 points centésimaux au-dessus du ScotiaUniversel en maintenant et améliorant le mode de gestion plus traditionnel réalisé par les deux compagnies opérationnelles du groupe, soit SITQ Immobilier et Ivanhoé Cambridge.

Le troisième objectif vise à développer du produit de dette immobilière dans au moins deux marchés à l'extérieur du Canada afin de contribuer à l'augmentation de l'actif sous gestion et au développement de réseau. À cet égard, on compte développer l'infrastructure nécessaire pour générer un volume d'activités raisonnable en mettant en place trois plate-formes dans les marchés américains, offrir l'ensemble des produits de dette immobilière dans les principaux marchés de chacun des pays, développer une capacité de lever des fonds de façon efficace dans chacun des deux pays, effectuer des partenariats avec des opérateurs locaux, selon le modèle utilisé pour Praedium et PenReal et développer un véhicule additionnel de conversion de dettes immobilières.

#### Planification – direction des placements

Au niveau de la direction des placements, on compte notamment terminer la documentation des politiques sectorielles de placement, analyser la performance des processus et des modes de gestion et recommander des mesures d'optimisation à travers les politiques de placement. On souhaite également offrir un service-conseils à la fine pointe de l'industrie et des politiques de placement les plus articulées du milieu,



contribuer activement à l'amélioration des politiques de placement de la CDP, maintenir le soutien des déposants dans chacune des étapes du virage stratégique de la CDP et recommander, si requis, des positions de portefeuilles adaptées aux besoins de chacun des déposants.

Au niveau de la gestion du risque, on compte réaliser les principaux objectifs découlant du Comité Gestion intégrée des risques.

En ce qui concerne la mesure et l'analyse du rendement, on continuera le développement d'un système de calcul et d'attribution du rendement pour répondre de façon prioritaire aux besoins de CDP Capital, des normes de l'AIMR-PPS, des portefeuilles pour la nouvelle clientèle, de CDP Participations face aux standards de l'industrie.

En ce qui concerne la recherche, on compte établir un programme de recherche adapté aux besoins de clients internes et de la nouvelle clientèle, mettre en évidence l'expertise de pointe en recherche à la CDP en produisant quatre publications par année, proposer une politique interne de formation financière, mettre sur pied une unité autofinancée de formation et d'éducation.

#### Finances et technologies de l'information

Monsieur Bertrand Lauzon rappelle les objectifs visés pour le Plan d'affaires : mettre en place la nouvelle structure corporative, intégrer les processus et les systèmes, assurer l'exactitude et la pertinence de l'information financière, déployer un système de gestion des risques opérationnels et améliorer l'environnement de travail.

- *Nouvelle structure corporative*

Pour mettre en place la nouvelle structure corporative, on compte évaluer les impacts sur la production de l'information financière, assurer le déploiement des activités internationales versus le «reporting» financier, participer aux acquisitions de gestionnaires, raffiner le modèle d'analyse de rentabilité, intégrer un module de suivi budgétaire au système comptable et parfaire la méthodologie de répartition des coûts.

- *Intégrer les processus et les systèmes*

On compte participer à la révision du processus opérationnel, gérer les orientations triennales de l'architecture globale, mettre en place le réseau mondial et ses infrastructures, participer activement à l'initiative Internet et supporter les opérations informatiques en mode continu.

- *Assurer l'exactitude et la pertinence de l'information financière*

On compte maintenir et améliorer les temps de cycle de production, participer à la mise en place des recommandations inhérentes à la gestion pour les tiers, élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion comptable international, participer au démarrage des

fonds communs institutionnels, revoir la comptabilisation des participations significatives et revoir l'information diffusée sur les frais de gestion.

- *Déployer un système de gestion des risques opérationnels*

À cet égard, on compte déployer la gestion des risques opérationnels à l'ensemble de la CDP, implanter un processus de surveillance des risques informatiques, mettre à l'essai le plan de continuité des affaires, participer au groupe de travail visant le contrôle de l'intégrité des données et assurer la sauvegarde des actifs sous la responsabilité de la première vice-présidence.

- *Améliorer l'environnement de travail*

À cet égard, on compte mettre en place les nouvelles infrastructures du Bureau d'affaires à Montréal, optimiser les coûts de télécommunication et de téléphonie, optimiser les coûts des données de marché, planifier le déménagement et répondre aux besoins des occupants du Bureau d'affaires de Montréal, développer la logistique d'ouverture des bureaux à l'étranger.

Les commentaires des membres portent sur l'ampleur des défis qui attendent la direction de la Caisse et sur le Plan d'affaires qui est bien articulé et crédible.

#### Déploiement CDP Participations au Québec

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

#### Déploiement à l'international

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

### RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

#### Conseil CDP Immobilier : réunion des 13 et 23 novembre 2001

##### *Réunion du mercredi 13 novembre 2001*

- Acquisition de Prime Group Realty Trust par Cadim

Les membres ont autorisé une transaction impliquant soit l'achat d'une créance garantie par des actions en Bourse ou la privatisation de la Société Prime Group Realty Trust dont le siège social est situé à Chicago.

Bien que la première option soit privilégiée, les deux options envisagées sont :

- La première option consiste à acquérir 49,5 % de la Société Prime Group Realty Trust en partenariat avec Vornado Realty pour un investissement total maximum de 154 062 299 \$ US à la quote-part de Cadim.

- La seconde alternative vise l'acquisition à 100 % de la Société Prime Group Realty Trust par Cadim sans partenaire, pour un investissement total de 271 000 000 \$.

Dans les deux cas, le taux de rendement interne de base sur une période de détention de 3 ans se situe autour de 30 %.

#### *Réunion du 23 novembre 2001*

- Acquisition de Metrotown à Burnaby (Colombie-Britannique) par Ivanhoé Cambridge

Les membres ont autorisé l'acquisition du Metrotown Centre, un centre commercial régional adjacent au Métropolis que Ivanhoé Cambridge possède déjà. Ces propriétés sont situées en banlieue de Vancouver.

Le prix d'achat du centre est de 145 000 000 \$, pour un investissement total requis de 152 000 000 \$, incluant les droits de mutation et frais divers impliqués.

Le taux de rendement interne (6 ans) avant levier est de 9,40 % et de 11,25 % avec le plan de redéveloppement. Après levier de 50 %, les rendements sont respectivement de 12,17 % et 15,58 %.

- Acquisition du 1515 Broadway à New York par SITQ

Les membres ont autorisé l'acquisition d'un immeuble de classe A de 54 étages, situé au cœur de Time Square entre la 44<sup>ième</sup> et 45<sup>ième</sup> rue dans le district de Manhattan.

L'immeuble constitue le siège social mondial de Viacom qui occupe près de 75 % de la superficie locative. Le bail vient à échéance en 2010.

La transaction sera effectuée sous forme de REIT en partenariat avec SL Green, un opérateur d'immeubles reconnu à Manhattan tant sur le marché public que privé. L'investissement requis à la quote-part de SITQ (45 %) s'élève à 227 876 550 \$ US.

L'horizon de détention anticipé est de 10 ans ou jusqu'au renouvellement du bail de Viacom. Le taux de rendement interne pour 5 ans est évalué à 11,00 % sans levier et à 19,66 % avec levier de 68 %.

- Dispositions d'immeubles

Les membres ont été informés de la disposition des deux immeubles suivants :

- 160 Elgin, Ottawa : le taux de rendement interne sans levier réalisé depuis l'acquisition (1 an) est de 35,07 % et de 62,64 % avec levier de 50 %.
- Tour Bell, Montréal : le taux de rendement interne annuel sans levier réalisé depuis l'acquisition (1½ an) est de 13,32 % et de 18,96 % avec levier de 50 %.

## Comité de Vérification : réunion du 29 novembre 2001

### *États financiers au 30 septembre 2001*

L'actif des déposants au 30 septembre 2001 s'élevait à 115 594 000 000 \$ à la juste valeur en hausse de 2 701 000 000 \$ par rapport au trimestre précédent et en baisse de 609 000 000 \$ par rapport au 30 septembre 2000. Cette baisse de l'actif des déposants par rapport au 30 septembre 2000 est attribuable notamment à l'effet de marché.

L'actif total sous gestion se situait à 127 340 000 000 \$ au 30 septembre 2001 par rapport à 122 534 000 000 \$ pour l'année précédente, soit une hausse de 4 806 000 000 \$.

Les dépôts des déposants ont totalisé 173 000 000 \$ au cours du dernier trimestre comparativement à des contributions de 482 000 000 \$ pour la même période l'année dernière. La Caisse a versé 1 074 000 000 \$ à ses déposants, soit 1 321 000 000 de plus que les revenus réalisés durant le troisième trimestre 2001. Pour la même période en 2000, la Caisse a versé 3 114 000 000 \$ à ses déposants par rapport à des revenus réalisés de 2 106 000 000 \$.

Au niveau des instruments financiers dérivés, au 30 septembre 2001 le ratio du montant nominal de référence se situait à 40,42 %.

### *Service de vérification*

Les membres ont examiné le rapport d'activités pour la période du 18 août 2001 au 22 novembre 2001. Les dossiers terminés traitent de la vérification de la qualité de l'inventaire informatique maintenu par CGI et de la vérification du processus d'adjudication des contrats de SITQ Immobilier. Dans ce dernier cas, on a souligné qu'une recommandation à été faite pour que SITQ accrédite de nouveaux fournisseurs afin de s'assurer d'une pluralité des fournisseurs.

### *Comité Gestion intégrée des Risques (CGIR)*

Un rapport a été transmis sur le Comité Gestion intégrée des risques, dont les activités ont débuté en septembre 2000.

### *Plan de surveillance des risques opérationnels liés à l'informatique*

Les membres ont eu une présentation sur le projet de surveillance des risques opérationnels liés à l'informatique qui s'inscrit dans le cadre des travaux du Comité Gestion intégrée des risques. Les risques considérés dans ce projet sont les suivants : intégrité et exactitude, accès, intégrité et fraude, interruption des affaires, pertinence, infrastructure des technologies et disponibilité.

La démarche consiste donc à implanter un processus formel de surveillance des risques opérationnels spécifiquement liés à l'informatique.

Comité des Ressources : réunion du 30 novembre 2001

*Budget d'opérations 2002*

À l'aide d'une présentation, dont copie est déposée, monsieur Bertrand Lauzon présente la planification budgétaire 2002. Il rappelle tout d'abord la croissance que la CDP a connue depuis 1998. Un suivi du budget d'opérations 2001 est effectué, tant pour les activités traditionnelles que pour celles liées à la nouvelle clientèle. On souligne que l'année a été caractérisée par différentes initiatives soit : la création de la direction Marketing et communications, la création de la direction Services aux clients institutionnels, la création des nouveaux fonds communs de placement, l'ajout de plusieurs clients en gestion distincte, la révision des systèmes et procédures et le développement de nouveaux produits.

Les tableaux sur l'analyse comparative des coûts sont examinés.

Le budget 2002 s'articule autour de la continuation des activités traditionnelles caractérisées par le développement du réseau mondial, le développement de produits et services adaptés à des marchés de plus en plus complexes et volatils. La maintenance d'un haut niveau de compétences de ses équipes et la qualité de son environnement opérationnel permettent à la CDP d'assurer la sécurité et la gestion la plus adéquate des actifs sous gestion en cette période de mondialisation.

Au niveau des effectifs, la gestion rigoureuse de la masse salariale permet de limiter l'ajout d'effectifs à 59 postes, soit une augmentation de 9 %. Des 59 postes demandés, certains sont des ajouts de postes reliés au déploiement du réseau Accès Capital, au renforcement du secteur Gestion des marchés boursiers internationaux, à la mise en place de CDP Capital et à la conversion de plusieurs postes à statut contractuel ou occasionnel.

Les traitements et avantages sociaux augmentent de 10 100 000 \$ ou 15 %. L'impact relié à l'ajout des 59 postes représente près de 4 000 000 \$, l'augmentation de l'échelle reliée à la bonification représente 3 100 000 \$, l'impact dû à la fin du congé de cotisations reliées au fonds de pension représente 2 500 000 \$. Enfin, l'augmentation générale des salaires représente 2 200 000 \$.

Les frais de fonctionnement sont en hausse de 4 400 000 \$. Les frais informatiques 2002 sont en légère baisse pour les activités traditionnelles. Pour les amortissements rattachés aux immobilisations, ceux-ci sont en hausse de 23 % représentant l'ajout de l'équipement bureautique pour les nouvelles ressources répondant déjà aux spécifications pour le nouveau bureau d'affaires et l'amortissement rattaché au carnet de projets 2002. Les frais externes sont en baisse, notamment à cause du retrait graduel des

mandats de gestion externe auprès de firmes au profit de la gestion interne ainsi que par une gestion rigoureuse des frais de garde et par la maximisation des opérations reliées aux prêts de titres.

En ce qui concerne le budget 2002 pour la nouvelle clientèle, on rappelle que lors de la préparation des budgets 2001 on avait pris comme hypothèse l'acquisition de gestionnaires de portefeuilles qui générerait un volume d'activités de 10 000 000 000 \$ et ce, jumelée au développement à l'interne d'une force de vente appuyée par un service de marketing adapté au marché institutionnel. Cette année, on poursuit le développement organique de cette activité par le déploiement sur le marché de plusieurs fonds communs de placement, dont l'objectif de vente est de 2 000 000 000 \$. De plus les hypothèses suivantes sont formulées : 500 000 000 \$ pour les mandats de gestion reliés à des activités de détail, 500 000 000 \$ reliés à la levée de fonds relative aux placements privés et 500 000 000 \$ reliés aux placements immobiliers.

L'ensemble des effectifs liés au développement des nouvelles clientèles augmentera de 16 postes. Au niveau des frais de fonctionnement, l'augmentation représente 5 300 000 \$, principalement reliée aux services de mise en marché, aux services professionnels et aux frais de déplacement, soit un ensemble de frais inhérents à l'atteinte des objectifs cibles d'actifs sous gestion. L'augmentation des frais informatiques de 1 100 000 \$ reflète la mise à niveau de l'utilisation faite par l'ensemble du personnel lié au développement des nouvelles clientèles.

Au niveau des amortissements, l'augmentation de 300 000 \$ tient compte de l'application de la règle de la demi-année pour les projets 2002 et de la continuation de l'amortissement relatif aux projets 2001.

En conclusion, l'initiative stratégique reliée au développement de la nouvelle clientèle amorcée en 2001 et la poursuite du développement de cette activité en 2002 se concrétiseront par un investissement de  $\pm$  16 000 000 \$ aux termes de ces deux années. Cet investissement positionnera CDP Capital comme un joueur de premier plan. Il n'est pas exclu que des acquisitions viennent accélérer le rythme, mais toujours en conjuguant l'audace et la prudence.

Le tableau sur l'analyse de rentabilité de gestion pour des tiers est examiné. Le seuil de rentabilité se situe à près de 9 000 000 000 \$ d'actifs sous gestion, si l'on considère que pour chaque 2 000 000 000 \$ d'actifs sous gestion supplémentaire 500 000 000 \$ proviennent des placements privés. Les résultats peuvent varier considérant la diversité d'actifs sous gestion.

Les membres du Comité des ressources qui se sont réunis avant la présente réunion recommandent l'approbation du Budget 2002.

Il est résolu :

D'approuver le **Budget d'opérations 2002** du Groupe CDP.

Délégation de pouvoirs

*Délégation générale de pouvoirs*

En remplacement de la Délégation générale de pouvoirs adoptée le 22 juin 2001,

Il est résolu :

D'adopter la **Délégation générale de pouvoirs** qui se retrouve en annexe du présent mémoire de délibérations comme en faisant partie intégrante.

*Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres*

En remplacement de la Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres adoptée le 30 mars 2001,

Il est résolu :

D'adopter la **Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres** qui se retrouve en annexe du présent mémoire de délibérations comme en faisant partie intégrante.

PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

Microcell Télécommunications inc.

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation dans **Microcell Télécommunications inc.**

EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

CDP Accès Capital : Plan d'affaires 2001

Cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

GESTION CDP GESTION MONDIALE

Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

### Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### Siège social – Édifice Price

L'équipe qui a effectué la rénovation de l'Édifice Price a reçu le prix pour la meilleure rénovation, soit le prix BOMA 2001-2002.

Par ailleurs, le budget initialement prévu de 8 300 000 \$ est plutôt de 12 000 000 \$, attribuable à certaines améliorations qui se sont avérées nécessaires.

En remplacement de la résolution du 27 avril 2001,

Il est résolu :

D'autoriser un budget de 12 000 000 \$ pour la rénovation de l'**Édifice Price**.

### Émission de papier commercial

On examine un projet pour émettre éventuellement du papier commercial afin de pouvoir financer une partie du levier à meilleur coût.

On est en attente de recevoir une cotation des agences de crédit et on examine actuellement les avantages et inconvénients d'avoir une entité qui aurait une cote de crédit.

### Placements tactiques

Étant donné que le secteur du «hedge fund» est identifié comme étant un secteur très porteur, on élabore un plan d'action pour 2002. On compte développer, tant en termes d'expertise que de performance, ce secteur au cours de la prochaine année.



### Fonds communs de placement

Quatre fonds communs de placement ont été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2001, soit le fonds communs d'actions canadiennes multi-styles, marché monétaire canadien, obligations canadiennes et actions américaines.

Cinq nouveaux fonds communs de placement débiteront également le 1<sup>er</sup> décembre 2001 soit les actions sectorielles nord-américaines alpha, les actions européennes, les obligations internationales, les actions EAEO et les actions asiatiques.

### Programme d'accès à l'égalité

On rappelle que seuls les organismes publics sont assujettis à la Loi sur l'accès à l'égalité, excluant ainsi les filiales. Même si CDP Capital n'est pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'égalité, on compte mettre en place un Programme volontaire d'accès à l'égalité qui sera tout aussi rigoureux que ce que la Loi prescrit.

### Séminaires aux déposants

Ces séminaires ont obtenu beaucoup de succès auprès des déposants.

### Prochain conseil d'administration

Il y aura une visite du chantier de construction du nouveau Bureau d'affaires qui sera suivie d'un lunch.

### StrategicNova

On étudie ce dossier qui est actuellement en difficulté.

### Société en commandite Myriade

Compte tenu que HSBC désire se retirer, on examine actuellement ce qu'on compte faire dans ce dossier.

### Tokyo, Séoul

L'inauguration des bureaux de Tokyo et Séoul a eu beaucoup de succès. Il y avait plus de 350 personnes à Tokyo et plus de 180 à Séoul.


### PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le mardi 18 décembre 2001 à Montréal.

### LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 12 h 10.

Le secrétaire,



Le président,





**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3C7  
TÉLÉPHONE : (514) 842-3261  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833

## Délégation générale de pouvoirs

À la réunion du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) tenue le 30 novembre 2001, la résolution ci-dessous fut adoptée :

«**RÉSOLU QUE :** un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première signature,  
agissant conjointement avec un autre membre du groupe désigné ci-dessus, ou un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de deuxième signature,

soient et sont par la présente autorisés à agir pour et au nom de la Caisse selon le mandat qui suit :

- a) recevoir, accepter, céder, transférer, aliéner ou autrement traiter tout certificat d'obligation, de débenture ou de dépôt, billet promissoire, certificat d'actions ou autres biens mobiliers et exercer, par procuration ou autrement, tous les droits de vote qui s'y rattachent;
- b) emprunter sur le crédit de la Caisse toutes sommes jugées nécessaires ou utiles à l'administration et à la gestion de celle-ci, à des termes et conditions qu'ils pourront trouver avantageux et, aux fins de garantir lesdits emprunts, hypothéquer des biens meubles ou immeubles, des droits personnels ou réels, ou consentir toute autre sûreté contre ces biens ou droits;
- c) acquérir par voie d'achat, de location, d'échange ou autrement, tous biens mobiliers ou immobiliers, tous droits personnels ou réels ou tous prêts et autres intérêts garantis par ceux-ci ou en consentir ou en disposer par voie de vente, de location, d'échange ou autrement, le tout aux prix et conditions qu'ils pourront déterminer; avec ou sans considération, accepter, libérer et donner quittance, en tout ou en partie, de toute hypothèque, toute priorité ou autre sûreté que la Caisse peut détenir sur des biens mobiliers ou immobiliers, personnels ou réels, et conférer à une ou à plusieurs personnes le droit d'accorder de telles acceptations, libérations et quittances;
- d) conclure et confirmer des ententes pour la conduite des affaires de la Caisse avec toutes banques, caisses, compagnies de fiducie ou tous banquiers et donner les procurations nécessaires, à une ou plusieurs personnes, pour amender lesdites ententes et remplir les devoirs nécessaires à leur mise en application;
- e) faire, signer et exécuter tout document, entente ou promesse y compris tout contrat, chèque, ordre de paiement, endossement, procuration, lettre de change, lettre de change acceptée, billet promissoire, cession, transport et autres instruments donnés par écrit pour les fins ci-haut stipulées ou pour toute autre fin;

**POURVU QUE** dans l'exercice de ce mandat, une même personne ne puisse agir ou signer à deux titres différents.»

**JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE** que la présente est une copie conforme à la résolution originale, consignée au livre des mémoires de délibérations de la Caisse de dépôt et placement du Québec, adoptée à une réunion régulièrement constituée du conseil d'administration, tenue à Montréal le 30 novembre 2001, et que ladite résolution est toujours en vigueur et entièrement valide, n'ayant été ni amendée ni révoquée.

**JE CERTIFIE DE PLUS** que les personnes dont le nom (et le spécimen de signature) suit en qualité de membre du personnel de la Caisse, occupent, en date des présentes, des fonctions qui les habilitent à agir à tel titre aux fins de la DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE POUVOIRS de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Montréal, le .....

Secrétaire générale - Directrice

Caisse de dépôt et placement du Québec

**SIGNATURES AUTORISÉES**

aux fins et en vertu de la

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE POUVOIRS**

**PREMIÈRE SIGNATURE**

Jean-Claude Scraire

Jean-Claude Cyr

Fernand Perreault

Normand Provost

François Geoffrion

Philippe Gabelier

Yves A. Gauthier

Michel Nadeau

Bertrand Lauzon

Claude Séguin

Claude Bergeron

André Duchesne

Philippe Halley

**DEUXIÈME SIGNATURE**

André Charest

Ernest Bastien

Fernand Carignan

Robert Côté

Nathalie Cyrenne

Ginette Depelteau

Gilles Dubé

Sylvain Brodeur

François Grenier

Hubert Lapierre

Pierre Lussier

Yves Moquin

Mario Therrien

Guy Kavanagh

Louis Goulet

Martin Charbonneau



**CDP**

Caisse de dépôt et placement  
du Québec

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H3A 3C7  
TÉLÉPHONE : (514) 842-3261  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 842-4833

## **Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres**

À la réunion du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, tenue le 30 novembre 2001, les résolutions ci-après ont été adoptées :

«**RÉSOLU**, sujet aux limites et particularités ci-après :

**QUE** les membres du personnel de la Caisse identifiés aux groupes de première et de deuxième signature à la «Délégation générale de pouvoirs» soient de la même façon identifiés aux groupes de première et de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres;

**QU'**un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs, agissant conjointement avec un autre membre de ce groupe, ou avec un membre identifié au groupe de deuxième signature, ou avec un membre identifié au groupe de troisième signature; ou

**QU'**un membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation de pouvoirs, agissant conjointement avec un autre membre de ce groupe, ou avec un membre identifié au groupe de troisième signature;

soient et ils sont par les présentes autorisés à agir pour et au nom de la Caisse selon le mandat qui suit :

- a) signer tout chèque, ordre de paiement, transfert de fonds, endossement, lettre de change, billet promissoire et autres transactions bancaires connexes;
- b) emprunter sur le crédit de la Caisse sous forme de prêts, avances, découverts ou autrement, toutes sommes jugées nécessaires ou utiles à l'administration et à la gestion de celle-ci, à des termes et conditions qu'ils pourront trouver avantageux; hypothéquer ou consentir toute autre sûreté contre la totalité ou une partie des biens immeubles et meubles pour garantir toute somme empruntée ou devant l'être et garantir le règlement des opérations d'investissement;
- c) conclure et confirmer des ententes pour la conduite des affaires de la Caisse avec toutes banques, caisses, compagnies de fiducie, sociétés de compensation ou agences de règlements et donner les procurations nécessaires, à une ou à plusieurs personnes, pour remplir les devoirs nécessaires à leur mise en application;
- d) recevoir, accepter, céder, transférer, aliéner ou autrement traiter tout certificat d'obligation, de débenture ou de dépôt, billet promissoire, certificat d'actions ou autres biens mobiliers;
- e) signer en guise d'acceptation des confirmations de transactions de placements, de devises étrangères, de transferts de fonds et autres de même nature.

**POURVU QUE** dans l'exercice de ce mandat, une même personne ne puisse agir ou signer à deux titres différents.

Particularités et limites

**ÉGALEMENT RÉSOLU :**

QUE tout membre du personnel de la Caisse identifié au groupe de première ou de deuxième signature, pour les fins de la présente Délégation, soit par la présente autorisé à agir seul, pour et au nom de la Caisse, à faire, signer et endosser tout chèque et autre effet de commerce dont le montant n'est pas supérieur à 1 000 \$.»

**JE, SOUSSIGNÉE, CERTIFIE** que la présente est une copie conforme de la résolution originale, adoptée à une réunion régulièrement constituée du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec tenue à Montréal, le 30 novembre 2001, et que ladite résolution est toujours en vigueur et entièrement valide, n'ayant été ni amendée ni révoquée.

**JE CERTIFIE DE PLUS** que les personnes dont la signature apparaît ci-dessous occupent, en date des présentes, la fonction y indiquée qui les habilite à agir aux fins de la présente Délégation de pouvoirs en matière d'opérations bancaires et de gestion de titres.

Montréal, le .....

Vice-présidente et Secrétaire générale

**SIGNATURES AUTORISÉES AUX FINS ET EN VERTU  
DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS  
EN MATIÈRE D'OPÉRATIONS BANCAIRES  
ET DE GESTION DE TITRES**

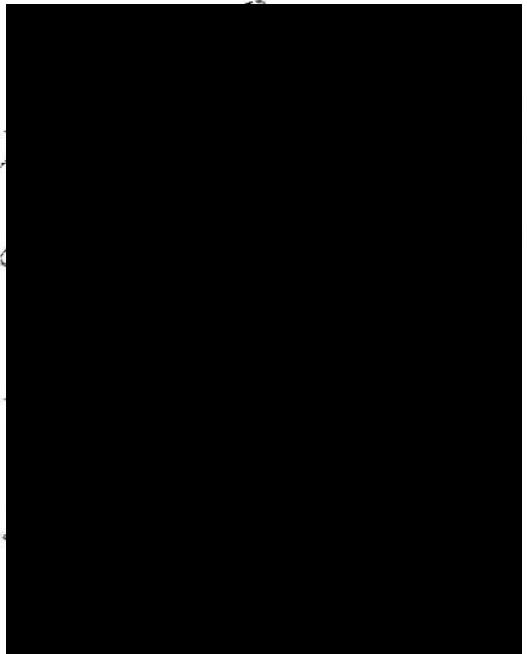
Troisième signature

Yves Leduc  
Conseiller – Administration des investissements  
Titres et gestion de l'encaisse

Louise Bélanger  
Coordonnatrice – Comptabilité corporative

Johanne Raymond  
Chef de service – Encaisse

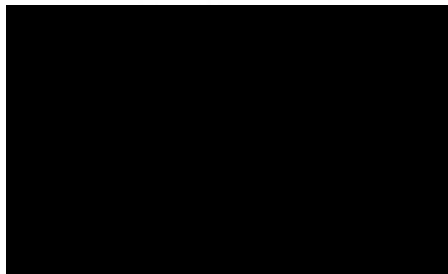
André Cayer  
Conseiller en traitement de l'information



CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC  
RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mémoire de délibérations des membres du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec lors d'une réunion tenue au 1981 avenue McGill College, 8<sup>ième</sup> étage, à Montréal, le mardi 18 décembre 2001 à 9 heures.

Présents: MM. Jean-Claude Scraire



Monsieur Jean-Claude Scraire préside la réunion et madame Ginette Depelteau agit comme secrétaire. Monsieur Michel Nadeau assiste à la réunion; messieurs François Geoffrion, Claude Séguin et Paul Juneau y assistent en partie.

AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire a adressé un avis de convocation à tous les membres du conseil d'administration le 5 décembre 2001.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

MÉMOIRE DE DÉLIBÉRATIONS

Le mémoire de délibérations de la réunion tenue le 30 novembre 2001 est adopté.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Média

On déplore la couverture médiatique et les rumeurs véhiculées qui ont cours depuis quelques mois.

Les membres soulignent que dans le contexte actuel, le président directeur général démontre un très grand sens de l'entreprise et l'en félicite.

### CDP Capital

On poursuit la structuration de CDP Capital qui se positionne comme la société holding de gestion. Deux autres sociétés de gestion sous CDP Capital ont été créées : l'une pour CDP Sofinov et l'autre pour CDP Capital Communications.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, plusieurs unités seront transférées dans CDP Capital.

### Northern Trust

La fin du mandat de Northern Trust nous amène à reprendre les responsabilités de gestionnaire et à prendre en charge la plate-forme de Northern Trust ainsi que son personnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La reprise de cette activité vise à développer l'expertise interne de façon à être de plus en plus présent dans les «hedge fund».

### Nouvelle clientèle

[REDACTED]. Les discussions qui ont cours portent sur les contraintes «éthiques» concernant le choix des titres EAFE. On fait état des difficultés sous-jacentes à une telle gestion et on note l'impact qui peut en découler pour les déposants et les comités de retraite.

Les discussions quant à la responsabilité du gestionnaire et aux mécanismes à mettre en place pour le choix des entreprises qui ont un comportement social responsable se poursuivent.

### Émission de papier commercial

Un projet est actuellement examiné pour émettre du papier commercial afin de pouvoir financer une partie du levier à meilleurs coûts.

Ce papier commercial aurait une cote triple A.

### Fonds communs de placement

Quatre nouveaux fonds communs de placement ont été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2001.

Par ailleurs, on procède à l'enregistrement de CDP Gestion Mondiale en Ontario.

## Dossiers particuliers

### *Quebecor Media*

Une réserve additionnelle de 425 553 602 \$ a été prise portant ainsi la réserve totale prise pour l'année à 925 553 602 \$.

### *Microcell Télécommunications inc.*

On n'a pas eu à utiliser le «back stop».

### *Téléystème inc.*

Un financement est possible.

### *Fonds Mutuels Valorem*

L'acquisition est faite par Banque Nationale.

██████████  
Tous les frais de dépenses encourus ont été remboursés. Ces frais totalisent environ 850 000 \$.

## SITUATION DES MARCHÉS

### Situation des marchés

À l'aide du document déposé, monsieur Michel Nadeau rappelle que depuis septembre le taux de chômage a progressé de 0,8 % avec la perte de 799 000 emplois aux États-Unis.

Monsieur Nadeau attire ensuite l'attention sur la situation en Argentine qui a adopté le régime de parité fixe avec le dollar américain en 1991. Depuis 1999, la dévaluation du «real» et la domination du dollar américain ont nui à la compétitivité de l'Argentine et ont plongé le pays en récession. La crise s'est amplifiée au cours de l'année 2000 et les marchés s'inquiètent de la solvabilité à long terme du pays et spéculent sur la probabilité de défaut sur la dette. La dette publique représente 46 % du produit intérieur brut (PIB). Le risque de dévaluation du peso amènerait plusieurs milliers de faillites personnelles. On note des chutes de 50 % des investissements étrangers et de 20 % des dépôts auprès des banques locales depuis janvier 2001. Le climat politique est extrêmement incertain.

Monsieur Nadeau poursuit sa présentation en rappelant plusieurs mauvaises nouvelles corporatives qui stoppent la progression des indices. On souligne notamment la faillite de Enron qui constitue la plus importante faillite des États-Unis.

Les perspectives au niveau des marchés sont commentées : les marchés boursiers anticipent le début de la reprise au deuxième trimestre 2002. On constate que certains



secteurs (dont la technologie) se relèvent. Au niveau des marchés canadiens, on souligne la surperformance du marché obligataire canadien : depuis le début de l'année, les obligations canadiennes devancent les autres obligations internationales notamment les obligations américaines.

Finalement, le tableau sur le rendement des marchés boursiers depuis le début de l'année est examiné.

## EXAMEN DES OPÉRATIONS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS

### CDP Accès Capital

#### *Bilan 2001*

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie a été transmise, monsieur Paul Juneau dresse un bilan du Plan d'affaires 2001. Il rappelle tout d'abord le mandat de cette filiale de même que les activités qui sont partagées avec les autres filiales (dossiers d'équité et de dette à terme avec CDP Capital d'Amérique, programme InnovAccès avec Sofinov et dossiers du secteur récréotouristique avec CDP Capital d'Amérique et Cadim.

La carte des bureaux d'affaires au Québec et la liste des partenariats avec les incubateurs sont examinées. Le bilan des investissements pour l'année 2001 est effectué : on prévoit avoir fait 53 075 000 \$ en nouveaux dossiers, dont 24 500 000 \$ sur l'Île de Montréal et 24 675 000 \$ dans les autres régions.

Le rendement sur 5 ans après frais est de 9,88 %.

#### *Plan d'affaires 2002*

Monsieur Paul Juneau poursuit sa présentation sur le plan d'affaires 2002 qui a été élaboré conformément au plan triennal (2002 – 2004).

- Orientations d'investissement 2002

Les opportunités qui ont été identifiées sont parmi les entreprises « phares » ou prometteuses telles les entreprises traditionnelles à contenu technologique, les entreprises familiales (transfert de propriété) ainsi que les entreprises des secteurs agroalimentaire et de détail (ententes de financement multi-succursales).

Par ailleurs, certains secteurs doivent être évités : le secteur du bois d'œuvre, les entreprises technologiques déficitaires non parrainées, les entreprises de sous-traitance en composantes électroniques et les entreprises en démarrage qui ne possèdent pas une équipe de direction forte ou un incubateur performant.

Les orientations et les choix d'investissements pour l'année 2002 sont détaillés :

- Approche d'investissement opportuniste dans un contexte de ralentissement / récession;
- Investissements accrus en région;
- Développement d'affaires ciblé vers les entreprises performantes;
- Accroissement des références aux filiales de CDP Participations et participation active à la conclusion des transactions;
- Exploration du marché d'ententes de financement corporatives;
- Hausse du volume transactionnel avec les entreprises parrainées par la Fondation de l'Entrepreneurship.

Le nombre de dossiers prévus pour l'année 2002 en investissements directs est de 116 pour une valeur de 60 150 000 \$ et, pour les dossiers de dette à terme, récréotouristique, équité/quasi-équité, de 139 pour une valeur de 87 150 000 \$.

- Orientations stratégiques

Le président poursuit la présentation en élaborant sur les grandes orientations spécifiques de CDP Accès Capital inc. :

- Développement d'affaires
  - Accroître la notoriété et le développement des affaires;
  - Assurer une représentation dynamique de CDP Participations au Québec et accroître la synergie avec les autres filiales;
  - Promouvoir de façon agressive le produit « Accès Relève »;
  - Établir un positionnement d'investisseur de référence (présence, qualité, notoriété, valeur ajoutée) chez les petites et moyennes entreprises;
  - Établir des plans de développement d'affaires régionaux.
- Gestion
  - Poursuivre la tradition d'innovation en termes de produits offerts et de modes de gestion;
  - Décentraliser de manière accrue le Réseau;
  - Intégrer aux équipes de gestion des travailleurs autonomes spécialisés en exploitation d'entreprises;
  - Établir des indicateurs avancés;
  - Régionaliser les activités PEP.

Les commentaires portent sur l'importance d'avoir une bonne visibilité de façon à accroître la présence en région. À cet égard, on indique que monsieur Juneau sera de plus en plus présent dans les associations d'affaires régionales.

## ORIENTATIONS ET POLITIQUES

### Déploiement CDP Participations au Québec

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie a été transmise, monsieur Claude Séguin rappelle l'importance des investissements au 30 septembre 2001. Au total, on a plus de 470 entreprises en portefeuille qui totalisent 5 241 000 000 \$ à la juste valeur marchande.

Les filiales opérant principalement au Québec sont : CDP Accès Capital, CDP Capital d'Amérique, CDP Services financiers et Montréal Mode.

Les filiales qui ont un mandat global, mais qui ont également des activités et un impact au Québec sont : Capital Communications, Sofinov et Capital International.

Les interventions au Québec se font par les PME, les entreprises publiques de petites capitalisations et les moyennes et grandes entreprises dans lesquelles des investissements sont réalisés en équité et dette par le biais du programme Accès Relève, le programme avec les entreprises parrainées, le soutien opérationnel et les redressements qui peuvent être effectués à l'occasion.

Les priorités 2002 pour chacune des filiales de CDP Participations (à l'exception de CDP Accès Capital qui a été présenté précédemment) sont détaillées. Pour CDP Capital d'Amérique, les priorités 2002 sont de mettre en place une équipe de conseillers opérationnels et d'appui aux partenaires, une équipe de redressement et une direction petites et moyennes entreprises (équité, dette). On compte également poursuivre le développement du tourisme et des loisirs avec l'équipe qui a été mise en place, le fonds de petite capitalisation et le programme Accès Capital International.

Pour CDP Capital Communications les priorités 2002 tournent autour du programme Imprésario et Quebecor Media. Pour CDP Sofinov, on poursuit le focus Québec et le développement avec T<sup>2</sup>C<sup>2</sup>. Finalement, pour CDP Services financiers, les priorités 2002 sont les banques, les assurances et la gestion de fonds.

### Déploiement international

À l'aide d'une présentation visuelle, dont copie a été transmise, monsieur François Geoffrion présente le plan de travail 2002 pour le déploiement international. Il rappelle que le déploiement international est notamment dicté par les plans d'affaires tant de CDP Participations que de CDP Immobilier, CDP Gestion Mondiale, des services aux clients institutionnels et de CDP Conseil.

La carte présentant les bureaux et les représentations à l'international est examinée. Les bureaux de CDP Capital sont à Toronto (3 personnes), Paris (26 personnes), Hong Kong (11 personnes) et Tokyo (7 personnes). On a également des bureaux d'affaires à Bangkok, Séoul, Varsovie, Mexico, Casablanca et des bureaux de représentants à Barcelone, Bruxelles et à Buenos Aires.

Le plan de travail 2002 vise également à établir une politique d'ensemble qui codifie les processus de décision et définit les éléments à considérer soit les choix de marchés, la méthode d'entrée, l'adaptation des politiques de gestion, le plan d'affaires et les plans d'intégration. On compte établir un cadre d'opération de gestion.

Au niveau du cadre de décision, les instances concernées sont tant le Comité de direction et de coordination du Groupe CDP que les conseils d'administration et/ou les comités d'investissement des filiales.

Le cadre de décision devra s'adapter avec les meilleures pratiques de gestion et trouver un équilibre entre l'autonomie locale et le «reporting» avec le bureau de Montréal. Une étude est actuellement en cours et Ernst & Young a comme mandat de définir le cadre de gestion.

Les enjeux visent l'établissement et l'encadrement des unités étrangères, la gestion des masses critiques d'expertises (locales vs industrielles), la coordination des relations avec les partenaires et les clients, les captures des synergies internes ainsi que la gestion du risque d'affaires global.

Les commentaires portent sur l'importance d'avoir une vision corporative du déploiement à l'étranger. À cet égard, on souligne la nécessité de trouver le juste équilibre entre la synergie de la coordination et la responsabilité des unités d'affaires qui ont un plan d'affaires précis pour le déploiement à l'étranger. Par ailleurs, on rappelle qu'il s'agit d'un plan de travail qui évoluera en fonction des plans d'affaires et de l'étude en cours avec Ernst & Young. On reviendra avec ce dossier au cours de l'année 2002.

## PLACEMENTS SPÉCIFIQUES AUTORISÉS PAR LES FILIALES

### Création d'un fonds de rachat de parts de fonds de placement privé sur le marché secondaire

À partir du document transmis,

Il est résolu :

De confirmer l'autorisation pour un investissement de 100 000 000 \$ US dans la création d'un **fonds de rachat de parts de fonds de placement privé sur le marché secondaire**.

## RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

### Comité des Ressources : réunion du 18 décembre 2001

Divers projets informatiques ont été approuvés : déploiement du réseau mondial, mise à niveau Netware, mise à niveau Suite Office XP, mise en place d'une gestion électronique documentaire et des améliorations à Gestec.

## GESTION CDP GESTION MONDIALE

### Tableaux de bord – Groupe CDP et CDP Gestion Mondiale

Les tableaux de bord transmis ne suscitent pas de commentaire.

## GESTION CDP PARTICIPATIONS

### Information de gestion

Le document Information de gestion transmis ne suscite pas de commentaire.

## GESTION CDP IMMOBILIER

### Tableaux de bord

Le tableau de bord de gestion transmis ne soulève pas de commentaire.

## PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière aura lieu le vendredi 25 janvier 2002 à Montréal.

## LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 11 h 30.

Le secrétaire,

Le président,